

Comptes consolidés et notes annexes

31 décembre 2014

Sommaire

1. Comptes consolidés.....	2
2. Notes annexes aux comptes consolidés.....	9

1. Comptes consolidés

1.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

1.3 BILAN CONSOLIDE

- Actif consolidé
- Passif consolidé

1.4. TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

1.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2013	Décembre 2014
Volume d'émission	4/5	17 119	17 713
Chiffre d'affaires opérationnel avec VE	4/5	830	843
Chiffre d'affaires opérationnel sans VE	4/5	120	115
Chiffre d'affaires financier	4/5	80	76
Chiffre d'affaires total	4/5	1 030	1 034
Charges d'exploitation	6	(654)	(653)
Amortissements, provisions et dépréciations	7	(33)	(38)
Résultat d'exploitation courant	4/5	343	343
Résultat financier	8	(41)	(46)
Résultat avant impôt et éléments non récurrents		302	297
Charges et produits non récurrents	9	(28)	(30)
Résultat avant impôt		274	267
Impôts	10	(103)	(99)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		171	168
Résultat net part du Groupe		160	164
Résultat net part des intérêts minoritaires		11	4
Nombre moyen d'actions <i>(en milliers)</i>	11	224 773	224 601
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	11	0,71	0,73
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	11	0,70	0,72

1.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Résultat net de l'ensemble consolidé	171	168
Éléments recyclables en résultat		
Différence de conversion	(136)	(89)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(16)	2
Impôts sur les éléments recyclables en résultat	5	(1)
Éléments non recyclables en résultat		
Écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies	6	(2)
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat	(2)	0
Total produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(143)	(90)
RESULTAT GLOBAL TOTAL	28	78
Résultat global total part du Groupe	27	81
Résultat global total part des Intérêts minoritaires	1	(3)

1.3. BILAN CONSOLIDE

Actif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2013	Décembre 2014
Goodwill	12/15	574	570
Immobilisations incorporelles	13/15	132	160
Immobilisations corporelles	14/15	58	44
Actifs financiers non courants		31	21
Actifs d'impôts différés	10	49	70
TOTAL ACTIF NON COURANT		844	865
Clients	16	902	1 035
Stocks et autres tiers	16	296	286
Fonds réservés	27	770	797
Actifs financiers courants	20	13	51
Autres placements de trésorerie	21/24	883	665
Trésorerie & équivalents de trésorerie	21/24	433	425
TOTAL ACTIF COURANT		3 297	3 259
TOTAL ACTIF		4 141	4 124

Passif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2013	Décembre 2014
Capital	17	452	458
Titres d'auto-contrôle	17	(47)	(47)
Réserves consolidées groupe		(1 788)	(1 766)
Réserves liées aux avantages au personnel		43	64
Réserves de juste valeur des instruments financiers		(5)	(4)
Réserves liées aux gains ou pertes actuariels		(5)	(7)
Différence de conversion		(123)	(205)
Résultat de l'exercice		160	164
Capitaux propres part Groupe		(1 313)	(1 343)
Intérêts minoritaires	19	23	23
Capitaux propres		(1 290)	(1 320)
Dettes financières non courantes	22/24	1 462	1 307
Autres passifs financiers non courants	22/24	67	46
Provisions à caractère non courant	25	28	32
Passifs d'impôts différés	10	85	96
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 642	1 481
Dettes financières courantes	22/24	3	2
Autres passifs financiers courants	22/24	33	26
Provisions à caractère courant	25	50	40
Titres à rembourser	27	3 398	3 615
Fournisseurs	16	61	67
Dettes d'impôts courants	16	17	16
Autres tiers	16	187	169
Concours bancaires	22/24	40	28
TOTAL PASSIF COURANT		3 789	3 963
TOTAL PASSIF		4 141	4 124

1.4. TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2013	Décembre 2014
+ Excédent Brut d'Exploitation		376	381
- Résultat financier (1)	8	(39)	(46)
- Impôt décaissé		(91)	(95)
- Charges et produits non décaissés dans l'EBE		15	19
- Annulation des provisions financières et provisions pour impôts		1	2
= Marge Brute d'Autofinancement avant éléments non récurrents (FFO)		262	261
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	27	183	160
+ Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	27	(63)	(36)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles		382	385
+ Gains (pertes) non récurrents (y compris les frais de restructuration) encaissés / décaissés		(9)	(31)
+ Diminution (Augmentation) non courante des Fonds réservés	27	-	(1)
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les éléments non courants (A)		373	353
- Décaissements liés à des Investissements récurrents	28	(47)	(50)
- Décaissements liés à des acquisitions externes	28	(138)	(72)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		(2)	5
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(187)	(117)
+ Augmentation de capital		1	83
- Réduction de capital Groupe		(4)	-
- Dividendes payés		(194)	(193)
+ (Achats) ventes de titres d'auto-contrôle		(42)	(42)
+ Augmentation (Diminution) de la Dette (2)		115	(79)
+ Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0	-
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		(124)	(231)
- Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		(62)	(1)
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)	24	0	4
+ Trésorerie ouverture		393	393
- Trésorerie clôture		393	397
= VARIATION DE TRESORERIE	24	0	4

(1) Dont 40 millions d'euros d'intérêts financiers décaissés. Aucun dividende n'a été reçu de sociétés externes au Groupe.

(2) Dette Nette (Note 24), hors Trésorerie Nette.

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

	Notes	Décembre 2013	Décembre 2014
+ Trésorerie & équivalents de trésorerie	21	433	425
- Concours bancaires	22	(40)	(28)
= TRESORERIE NETTE		393	397

1.5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Différence de conversion (1)	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Réserves de juste valeur des instruments financiers	Réserves liées aux avantages au personnel	Titres d'auto-contrôle	Réserves et résultats (2)	Variations de périmètre externe	Capitaux propres Groupe	Total Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
31 Décembre 2012	3	(9)	6	32	(5)	(1 050)	(34)	(1 057)	24	(1 033)
Augmentation de capital										
- en numéraire	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)	1	(3)
Dividende distribué	-	-	-	-	-	(185)	-	(185)	(9)	(194)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	(63)	(63)	6	(57)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	11	-	-	-	11	-	11
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	(42)	-	-	(42)	-	(42)
Autres éléments du résultat global	(126)	4	(11)	-	-	-	-	(133)	(10)	(143)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	160	-	160	11	171
RESULTAT GLOBAL TOTAL	(126)	4	(11)	-	-	160	-	27	1	28
31 Décembre 2013	(123)	(5)	(5)	43	(47)	(1 079)	(97)	(1 313)	23	(1 290)
Augmentation (réduction) de capital										
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	(0)	(0)
- annulation d'actions auto-détenues	-	-	-	-	-	(37)	-	(37)	-	(37)
- levée d'option	-	-	-	-	-	22	-	22	-	22
- distribution de dividendes en actions	-	-	-	-	-	61	-	61	-	61
Dividende distribué (3)	-	-	-	-	-	(185)	-	(185)	(4)	(189)
Variations de périmètre (4)	-	-	-	-	-	-	19	19	7	26
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	21	-	(7)	-	14	-	14
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle (5)	-	-	-	-	0	(5)	-	(5)	-	(5)
Autres éléments du résultat global	(82)	(2)	1	-	-	-	-	(83)	(7)	(90)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	164	-	164	4	168
RESULTAT GLOBAL TOTAL	(82)	(2)	1	-	-	164	-	81	(3)	78
31 Décembre 2014	(205)	(7)	(4)	64	(47)	(1 066)	(78)	(1 343)	23	(1 320)

- (1) La variation de la différence de conversion de (82) millions d'euros entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 s'explique principalement par la dépréciation du Bolivar Vénézuélien ((50) millions d'euros) vis-à-vis de l'euro sur la période.
- (2) Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010.
- (3) Suite à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 13 mai 2014, d'un dividende 2013 d'un montant de 0,83 euros par actions avec une option de paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant, ce dividende a été versé en numéraire à hauteur de 124 millions et en actions nouvelles à hauteur de 61 millions d'euros.
- (4) La variation de périmètre est composée principalement de l'actualisation des hypothèses d'évaluation de l'option d'achat des titres minoritaires de la société Repom à hauteur de 35 millions d'euros et de la comptabilisations des options d'achat des titres minoritaires acquis sur la période.
- (5) La variation des titres d'auto-contrôle est composée du rachat d'actions propres à hauteur de (39) millions d'euros et du contrat de liquidité à hauteur de (3) millions d'euros, compensé par l'annulation d'actions propres à hauteur de 37 millions d'euros et la livraison d'actions gratuites pour 5 millions d'euros.

Pour mémoire, les taux de clôture en euro contre devises utilisées sont :

	GBP	BRL	MXN	ARS	SEK	VEF	USD
31 Décembre 2013	0,83	3,26	18,07	8,99	8,86	15,58	1,38
31 Décembre 2014	0,78	3,22	17,87	10,28	9,39	60,69	1,21

2. Notes annexes aux comptes consolidés

Note 1.	Bases de préparation des états financiers consolidés	10
Note 2.	Principes comptables	16
Note 3.	Variations de périmètre et faits marquants.....	28
Note 4.	Secteurs operationnels.....	32
Note 5.	Analyse des variations du volume d'émission, du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation courant.....	36
Note 6.	Charges d'exploitation	36
Note 7.	Détail des amortissements, provisions et dépréciations	37
Note 8.	Résultat financier	37
Note 9.	Charges et produits non récurrents	37
Note 10.	Impôts sur les bénéfices.....	38
Note 11.	Résultat par action	41
Note 12.	Goodwill.....	42
Note 13.	Immobilisations incorporelles	44
Note 14.	Immobilisations corporelles	45
Note 15.	Tests de dépréciation des actifs immobilisés.....	46
Note 16.	Comptes de tiers actifs et passifs	47
Note 17.	Capitaux propres.....	49
Note 18.	Avantages sur capitaux propres	50
Note 19.	Intérêts Minoritaires	53
Note 20.	Actifs financiers courants.....	53
Note 21.	Trésorerie et autres placements de trésorerie	54
Note 22.	Dettes financières et autres passifs financiers	54
Note 23.	Instruments financiers et gestion des risques de marché	56
Note 24.	Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette	62
Note 25.	Provisions.....	63
Note 26.	Réconciliation de la marge brute d'autofinancement.....	68
Note 27.	Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds réservés.....	68
Note 28.	Investissements	69
Note 29.	Litiges	70
Note 30.	Engagements hors bilan.....	72
Note 31.	Informations supplémentaires sur les entités sous contrôle conjoint.....	72
Note 32.	Parties liées	73
Note 33.	Rémunérations des personnes clés du management.....	73
Note 34.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	74
Note 35.	Evénements post clôture.....	74
Note 36.	Principales filiales et participations consolidées au 31 décembre 2014.....	75

Note 1. BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. Introduction

A. 1. Description de l'activité

Edenred, inventeur de Ticket Restaurant® et leader mondial des services prépayés aux entreprises, conçoit et gère des solutions qui améliorent l'efficacité des organisations et le pouvoir d'achat des individus.

Les solutions proposées par Edenred garantissent que les fonds attribués par les entreprises seront affectés à une utilisation spécifique. Elles permettent de gérer

- Les avantages aux salariés (*Ticket Restaurant®, Ticket Alimentación, Ticket CESU, Childcare Vouchers...*);
- les frais professionnels (*Ticket Car, Ticket Clean Way, Repom...*);
- la motivation et les récompenses (*Ticket Compliments, Ticket Kadéos...*);

Le Groupe accompagne également les institutions publiques dans la gestion **de leurs programmes sociaux**.

A. 2. Gestion de la structure du capital

L'objectif principal d'Edenred en termes de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements eu égard à l'évolution des conditions économiques. Pour optimiser la structure du capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les politiques et procédures de gestion sont identiques pour l'ensemble des deux périodes présentées.

B. Référentiel comptable

B. 1. Cadre général

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au titre de l'exercice 2014 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, tel qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2014. Ces comptes présentent en données comparatives l'exercice 2013 établi selon les mêmes principes et conventions et le même référentiel comptable.

Les IFRS sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2014, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception de la norme IAS 39 qui n'a été adoptée que partiellement.

Cette divergence est sans effet sur les comptes consolidés d'Edenred puisque l'application de cette norme n'aura pas d'impact dans les comptes du Groupe lorsqu'elle sera adoptée par l'Union européenne et deviendra d'application obligatoire pour le Groupe.

Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe. L'ensemble des sociétés consolidées clôture ses comptes au 31 décembre.

B. 2. Normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014 sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2014 :

		Date d'application « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
--	--	--	----------------------	---

NORMES

IFRS 10	Etats financiers consolidés	01/01/2014	IFRS 10 redéfinit la notion de contrôle et est susceptible de modifier le périmètre de consolidation d'un groupe.	
IFRS 11	Partenariats	01/01/2014	IFRS 11 redéfinit les types de partenariat et leur méthode de consolidation, et supprime l'option de l'intégration proportionnelle.	Au 1 ^{er} janvier 2014, le groupe ne comptait qu'une entité consolidée en intégration proportionnelle, désormais consolidée en méthode globale. L'impact sur les comptes du groupe est non significatif.
IFRS 12	Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités	01/01/2014	IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, aux partenariats, dans des entreprises associées et dans des entités structurées.	
IAS 27 révisée	Etats financiers individuels	01/01/2014	La nouvelle version d'IAS 27 se limite dorénavant à la comptabilisation des participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers individuels.	Aucun impact sur les comptes consolidés.
IAS 28 révisée	Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises	01/01/2014	IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.	Aucun impact sur les comptes consolidés.

AMENDEMENTS

IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12	Guide de première application	01/01/2014	Ces amendements apportent des clarifications aux dispositions transitoires de la norme IFRS 10 et allègent les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente. En outre, pour les entités structurées non consolidées, ils suppriment l'obligation de présenter une information comparative pour les périodes précédentes à celle où la norme IFRS 12 est appliquée pour la première fois.	Au 1 ^{er} janvier 2014, le groupe ne comptait qu'une entité consolidée en intégration proportionnelle, désormais consolidée en méthode globale. L'impact sur les comptes du groupe est non significatif
IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27R	Entités d'investissement	01/01/2014	Ces amendements définissent une catégorie particulière d'entreprises, qualifiées d'entités d'investissement et exemptent celles-ci de l'obligation contenue dans IFRS 10 de consolider les entités qu'elles contrôlent, au profit d'une comptabilisation de leurs participations à la juste valeur par le compte de résultat.	Non applicable pour Edenred.
IAS 32	Informations sur les compensations d'actifs et de passifs financiers	01/01/2014	IAS 32 requiert des informations additionnelles sur certains instruments financiers comptabilisés.	Texte sur les informations à fournir : aucun impact sur les données chiffrées.
IAS 36	Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non	01/01/2014	L'objectif de ces amendements est de clarifier le champ d'application des informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.	Texte sur les informations à fournir : aucun impact sur les données chiffrées.
IAS 39	Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture	01/01/2014	IAS 39 permet de continuer à utiliser la comptabilité de couverture pour les dérivés désignés en instrument de couverture ayant fait l'objet, suite aux modifications réglementaires locales, d'un transfert par novation d'une contrepartie vers une contrepartie centrale.	Pas d'impact significatif identifié.

B. 3. Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application optionnelle

Edenred n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les textes suivants adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2014 et dont la date de mise en application est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 :

	Date d'application IASB « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
Améliorations des IFRS	Cycle 2010 – 2012 01/07/2014	<p>Les normes suivantes sont directement impactées par ces amendements :</p> <p>IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » L'amendement vient spécifier la définition de « conditions d'acquisition » en séparant cette notion en « condition de performance » et en « condition de service ».</p> <p>IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » L'amendement précise que les contreparties éventuelles traitées comme un actif ou passif dans le cadre du regroupement d'entreprise doivent être évaluées à la juste valeur à chaque date de clôture.</p> <p>IFRS 8 « Secteurs opérationnels » L'amendement impose aux entreprises : <ul style="list-style-type: none"> a) De spécifier les critères de jugement utilisés dans la définition des secteurs opérationnels. b) De réconcilier le total des actifs des secteurs avec le total des actifs de l'entreprise. </p> <p>IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » L'amendement complète les bases de conclusions de la norme, expliquant que les amendements de l'IAS 39 et IFRS 9 n'excluent pas la possibilité d'évaluer les créances et dettes courantes sans intérêts pour la valeur nominale, en cas d'effet d'actualisation non significatif.</p> <p>IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles » Les amendements portent sur le modèle de réévaluation et précisent les modes de détermination du montant des amortissements cumulés.</p> <p>IAS 24 « Informations relatives aux parties liées » L'amendement précise que dans les cas où une entité fournit des services des principaux dirigeants à l'entité de reporting, la partie liée correspond à l'entité. Par conséquent les montants à indiquer sont les honoraires versés et non pas les rémunérations des principaux dirigeants.</p>	Pas d'impact significatif identifié

Cycle 2011 – 2013 01/07/2014 Les normes suivantes sont directement impactées par ces amendements : Pas d'impact significatif attendu

IFRS 1 « Première adoption des IFRS »

L'amendement de la norme précise que dans le cas d'une première publication IFRS des états financiers, l'entreprise a la possibilité, mais n'est pas obligée, d'appliquer les normes dont l'application par anticipation est autorisée.

IFRS 3 « Regroupement d'entreprises »

L'amendement de la norme exclut du champ d'application les créations de coentreprises et activités conjointes. Il précise également que l'exclusion s'applique uniquement aux états financiers des deux types de partenariats.

IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur »

L'amendement précise que la possibilité de mesurer la juste valeur des actifs et passifs financiers sur une base nette, s'applique à tous les contrats relevant de l'IAS 39 et IFRS 9 sans obligation de répondre à la définition selon IAS 32.

IAS 40 « Immeubles de placement »

L'amendement précise que l'IFRS3R doit être appliquée indépendamment de l'application de l'IAS 40 dans le cadre des acquisitions d'immeubles de placement.

IFRIC 21	Taxes	01/01/2014	<p>IFRIC 21 « Taxes »</p> <p>L'interprétation précise le mode de traitement des taxes ne rentrant pas dans la définition de l'IAS 12. Elle précise que leur traitement doit être en ligne avec le respect de l'atteinte du fait générateur tel que défini dans l'IAS 37. Les impacts attendus portent sur les périodes intermédiaires.</p>	<p>Les investigations ont permis de conclure que l'application de l'interprétation n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes intermédiaires.</p>
	Amendements IAS 19 « Cotisations des membres du personnel »	01/07/2014	<p>IAS 19 « Cotisations des membres du personnel »</p> <p>L'amendement s'applique aux contributions des membres du personnel pour les plans à prestations définies.</p>	<p>Les pratiques mises en avant sont conformes au traitement effectué actuellement.</p>

B. 4. Normes, amendements de normes et interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne

Les textes en cours d'adoption par l'Union européenne au 31 décembre 2014 sont les suivants :

		Date d'application IASB « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
NORMES				
IFRS 9	Instruments financiers – Classement et évaluation	01/01/2018	IFRS 9 concrétise la première des trois phases du projet de l'IASB sur les instruments financiers, visant à remplacer IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".	Pas d'impact significatif attendu
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients	01/01/2017	<p>IFRS 15 propose un modèle unique de comptabilisation des revenus tirés des contrats avec les clients. Contrairement aux précédentes normes traitant du revenu (IAS 11, IAS 18, IFRIC 13, IFRIC 18 & SIC 31), elle se base sur le principe du transfert de contrôle et non plus de risques et avantages.</p> <p>Ce modèle unique offre deux modes de comptabilisation et se décline en cinq étapes analytiques.</p> <p>Les modes de comptabilisation possibles sont la comptabilisation en continu, ou en instantané.</p> <p>Les cinq étapes analytiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des contrats - Identification des obligations de performance distinctes dans chaque contrat - Détermination du prix de la transaction - Allocation d'un prix pour chacune des obligations de performance distincte - Définition du mode de reconnaissance du revenu 	<p>Le groupe a entamé l'analyse de la norme afin de définir un plan d'actions capable de répondre aux exigences et aux enjeux.</p> <p>A date, les impacts ne sont pas encore identifiés.</p>
	Cycle 2012-2014	01/01/2016	<p>IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente »</p> <p>L'amendement vient modifier les modalités de cession envisagées. Il modifie notamment le traitement des actifs détenus en vue de distribution aux propriétaires.</p> <p>IFRS 7 « Instruments financiers – informations à fournir »</p> <p>L'amendement vient clarifier la détermination des liens avec les contrats de service et spécifie le traitement dans les états intermédiaires.</p> <p>IAS 19 « Avantages aux personnel »</p> <p>L'amendement modifie, pour les entités de haute qualité, le taux d'actualisation à retenir. L'appréciation se fait au niveau de la zone monétaire et non plus au niveau du pays.</p> <p>IAS 34 « Information financière intermédiaire »</p> <p>L'amendement précise que la notion de renvoi (« ailleurs dans le rapport financier intermédiaire ») doit présenter la référence croisée permettant au lecteur de retrouver l'information.</p>	Pas d'impact significatif attendu
Amendements				
IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes	01/01/2016*	Ces amendements viennent préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise ("business") au sens d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.	Pas d'impact significatif identifié
IAS 16 & IAS 38	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	01/01/2016*	L'amendement précise que l'utilisation d'un plan d'amortissement fondé sur les revenus n'est pas appropriée.	Non applicable pour Edenred

IAS 27	La mise en équivalence dans les états financiers individuels	01/01/2016*	L'amendement permet aux entités d'utiliser la méthode de la mise en équivalence telle que décrite dans l'IAS28 pour comptabiliser dans leurs états financiers individuels, leurs participation dans les filiales.	Pas d'impact significatif identifié
IFRS 10 et IAS 28	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise	01/01/2016*	L'amendement permet de réduire les discordances entre les deux normes. Désormais l'intégralité de la plus-value se comptabilise uniquement si les actifs cédés ou apportés répondent à la définition d'un business au sens de l'IFRS3R.	Non applicable pour Edenred

* Ces textes ne peuvent pas être appliqués avant leur adoption par l'Union européenne.

C. Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par Edenred qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que des informations données dans les annexes. La Direction d'Edenred revoit ces estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principales estimations et hypothèses utilisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers concernent l'évaluation des postes suivants :

- la valorisation des goodwill et des immobilisations incorporelles acquises (cf. Note 2.C, Note 2.E.1, Note 12 , Note 13) ;
- l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations (cf. Note 2.E.5, Note 12, Note 13, Note 14 et Note 15) ;
- les provisions et les engagements de retraite (cf. Note 2.K, Note 2.L et Note 25) ;
- les impôts différés (cf. Note 2.N et Note 10.A&D) ;
- les opérations en actions (cf. Note 2.O et Note 18) ;
- les instruments financiers (cf. Note 2.Q and Note 23).

En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.

En particulier, compte-tenu de la situation économique spécifique au Venezuela, le Groupe Edenred a fait usage de jugement et décidé d'appliquer pour l'ensemble de la période clôturée au 31 décembre 2014 le taux de change le plus représentatif de la situation économique et auquel Edenred pouvait avoir accès (Note 3.C.6).

Note 2. PRINCIPES COMPTABLES

A. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Edenred exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont intégrées globalement dans les comptes consolidés.

Les titres des sociétés dans lesquelles Edenred exerce directement ou indirectement une influence notable sont mis en équivalence.

Conformément à la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés et individuels », le contrôle d'une entité a été conclu suite à une évaluation des critères spécifiés par la norme, ne se limitant pas au taux d'intérêt détenu (supérieur à 50%) ; un investisseur contrôle une autre entité lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à un rendement variable et qu'il a la possibilité d'influer sur ce rendement du fait du pouvoir qu'il exerce sur l'entité.

B. Regroupements d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, suite à la mise en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels », le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises et ses transactions relatives aux intérêts minoritaires en application de cette nouvelle norme conformément aux principes comptables décrits précédemment.

Dans le cadre de certaines acquisitions et/ou regroupements d'entreprise, le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre, ces options peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

La norme IAS 27 révisée stipule que toute transaction avec des actionnaires minoritaires portant sur des titres de capital – sans perte du contrôle – doit être comptabilisée au sein des capitaux propres.

Le Groupe enregistre un passif financier à sa valeur actuelle au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement des capitaux propres part groupe.

C. Goodwill

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

C. 1. Goodwill positif

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwill résiduels sont généralement issus de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat des sociétés acquises.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée, applicables aux regroupements d'entreprises réalisés à partir du 1^{er} janvier 2010, le Groupe est amené à choisir, pour chaque prise de contrôle partielle, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100% soit sur la base du pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). Dans le cadre d'une comptabilisation du goodwill sur une base de 100%, un goodwill attribuable aux minoritaires est alors comptabilisé.

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle Edenred exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales et d'entités contrôlées conjointement est présenté séparément au bilan.

Les goodwill positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont détaillées dans la Note 2.E.5. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique « Charges et produits non récurrents », est irréversible.

C. 2. Goodwill négatif

Le goodwill négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition sur le coût d'acquisition.

Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

D. Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées.

E. Immobilisations

E. 1. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le Groupe a considéré ses marques principales comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée (cf. Note 2.E.5).

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels, licences et listes clients) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :

- licences : durée de la licence ;
- listes clients : entre 3 et 15 ans ;
- logiciels : entre 2 et 7 ans.

La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'une première intégration repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent. Les listes clients sont quant à elles évaluées par reconstitution du coût de conquête de nouveaux clients.

E. 2. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

- agencements : entre 5 et 15 ans ;
- matériels et mobiliers : entre 4 et 7 ans

E. 3. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immeubles de placement sont enregistrés pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité. Les constructions sont amorties sur 40 années. Les autres composants sont amortis sur les mêmes durées que les autres immobilisations corporelles du Groupe.

E. 4. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont classés dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et leur juste valeur est évaluée à la clôture. Si l'évaluation peut être effectuée de façon fiable, la juste valeur est comptabilisée par capitaux propres.

Dans le cas où la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les actifs financiers sont maintenus au bilan à leur coût d'entrée, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transaction.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, la perte liée est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

E. 5. Valeur recouvrable des immobilisations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill, les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an pour les immobilisations à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux goodwill et aux marques).

E. 5. 1. Indices de perte de valeur

Les indices de perte de valeur sont les suivants :

- baisse de 15% du Chiffre d'affaires opérationnel à périmètre et change constants ; ou
- baisse de 20% de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) à périmètre et change constants ; ou
- tout événement ou modification d'environnement de marché indiquant un risque de perte de valeur

E. 5. 2. Unités Génératrices de Trésorerie

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Tous les actifs incorporels, y compris les goodwill et les actifs corporels, sont alloués à des UGT.

Les UGT sont identifiées par pays. Pour les pays les plus significatifs, elles sont définies par famille de solutions (Avantages aux Salariés, Frais Professionnels et Motivation & Récompenses) dès lors qu'il s'agit d'une activité bien distincte comportant des équipes commerciales et des portefeuilles clients distincts.

METHODES DE DETERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'UGT avec sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, et
- sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable des UGT est, par conséquent, approchée en deux temps :

- d'abord multiple de l'excédent brut d'exploitation (approche de la juste valeur),
- puis détermination de flux de trésorerie actualisés (approche de la valeur d'utilité) lorsque le test par les multiples est non satisfaisant.

a) Valeur fondée sur un multiple normatif de l'excédent brut d'exploitation (EBE)

Ce principe de calcul apparaît comme la meilleure méthode de reconstitution de la juste valeur diminuée des coûts de vente et permet d'approcher au mieux la valeur de réalisation d'une UGT en cas de mise en vente.

Cette méthode consiste à calculer l'EBE moyen des deux dernières années réalisé par l'UGT puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi que du risque spécifique au pays.

Les multiples retenus correspondent à des moyennes de transactions ayant eu lieu sur le marché.

En cas d'identification d'une perte de valeur, un test sur les flux futurs de trésorerie est alors réalisé.

b) Valeur fondée sur un test de flux futurs de trésorerie actualisés

Les projections sont réalisées sur une durée maximale de 5 ans, sauf si une durée plus longue peut être justifiée ce qui est notamment le cas lorsque le cycle économique est bas. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le WACC (Weighted Average Cost of Capital) de clôture. Le taux de croissance à l'infini est, quant à lui, adapté en fonction de l'évolution économique de chacun des pays.

E. 5. 3. Evaluation des dépréciations

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une dépréciation à comptabiliser, la dépréciation comptabilisée est égale au minimum des deux dépréciations calculées respectivement en référence à la juste valeur et à la valeur d'utilité de l'UGT testée. La dépréciation est constatée dans le poste « Charges et produits non récurrents » (cf. Note 2.T.9).

E. 5. 4. Reprises des dépréciations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les dépréciations des goodwill sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations incorporelles à durée de vie définie telles que les licences et les logiciels, sont aussi considérées comme irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT.

F. Stocks

Les stocks, conformément à la norme IAS 2 « Stocks », sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.

G. Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur à la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant des pertes de valeur enregistrées dans le compte de résultat. Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues n'est pas recouvrable.

H. Fonds réservés

Les fonds réservés sont représentatifs de la valeur faciale des titres de services en circulation soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les produits *Ticket Restaurant®* et *Ticket CESU®*, au Royaume-Uni et en Roumanie). En particulier, ces fonds font l'objet de restriction quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération.

I. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges payées au cours d'un exercice afférentes aux exercices suivants. Ce poste figure dans les « Autres tiers ».

J. Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

K. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

Les provisions comprennent des provisions pour sinistres liés aux vols, calculées en fonction des vols déclarés et en se basant sur le pourcentage de la valeur faciale des titres volés correspondant à une anticipation du taux d'utilisation effective des titres de services volés.

L. Engagements de retraites et assimilés

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite complémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de l'activité.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies ou à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dues à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes dues est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 R « Avantages du Personnel ».

Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que : augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions à caractère non courant ».

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ou passés, ainsi que les prestations versées.

Les éventuelles réductions ou liquidations de régime ; les charges et les produits d'intérêts sur le passif et sur l'actif sont présentés en résultat financier.

S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages à long terme du personnel en cours d'emploi ; en particulier les médailles du travail et les primes de fidélités sont comptabilisées en résultat financier lors de leur survenance.

M. Conversion des opérations libellées en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, dans chaque société du Groupe, les transactions réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les créances et les dettes correspondantes sont converties en euros sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêté du bilan (cours de clôture). Les passifs évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les gains ou pertes de change latents qui en résultent sont comptabilisés en résultat financier à l'exception des écarts de change résultant des passifs évalués à la juste valeur qui sont comptabilisés en capitaux propres.

N. Impôts

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un goodwill non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable. La charge d'impôt différé est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres. Depuis le 1^{er} janvier 2010, les ajustements des actifs d'impôts différés issus de sociétés acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat sans ajustement correspondant du goodwill. Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

La loi de finances 2010 a réformé la taxe professionnelle pour la remplacer par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T). La C.E.T se compose de deux éléments qui sont :

- la Contribution Foncière des Entreprises (C.F.E.), assise sur la valeur locative des seuls biens passibles de taxes foncières, présentant des caractéristiques similaires à celles de la taxe professionnelle et de ce fait assimilable comptablement à une charge opérationnelle ; et
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.), assise sur la valeur ajoutée produite par les entreprises et présentant certaines caractéristiques la rapprochant d'un impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12.

Dans un communiqué du 14 janvier 2010, le Conseil National de la Comptabilité a considéré qu'il appartenait à chaque entreprise d'exercer son jugement afin de déterminer la qualification de la C.V.A.E.

Après analyses, Edenred a jugé que la C.V.A.E. remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat. Ce changement n'a eu aucun impact significatif sur les comptes du Groupe.

O. Paiement fondé sur des actions

O. 1. Plans d'Options de Souscription d'actions

Les plans d'options de souscription d'actions attribués par le Conseil d'Administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011 et du 27 février 2012 entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Il s'agit d'options de souscription réservées au personnel sans condition particulière d'acquisition excepté une présence effective au terme de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options sous conditions de performance est évaluée par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution. La juste valeur des options est évaluée selon la formule de « Black & Scholes ». La date d'attribution est la date à laquelle les termes et les conditions du plan sont connus par les salariés du Groupe : elle correspond à la date du Conseil d'Administration ayant décidé ce plan.

La juste valeur des options ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.

O. 2. Plans d'actions sous conditions de performance

Les plans d'actions sous conditions de performance attribués par le Conseil d'Administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011, du 27 février 2012, du 18 février 2013 et du 17 février 2014 sont également comptabilisés conformément à la norme IFRS 2.

Les principes de comptabilisation sont identiques aux plans d'options de souscription d'actions.

Le nombre d'actions sous conditions de performance attribuées est révisé chaque année en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

P. Titres à rembourser

Les titres de service à rembourser sont comptabilisés en passif courant. Ils correspondent à la valeur faciale des titres en circulation non encore remboursés.

Q. Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque ce dernier devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Q. 1. Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories définies par la norme IAS 39 :

- la catégorie « prêts et créances » qui comprend principalement les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti correspondant à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement ;
- la catégorie « actifs détenus jusqu'à échéance » qui comprend principalement les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être détenus jusqu'à l'échéance. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs détenus jusqu'à échéance sont comptabilisés au coût amorti correspondant à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette

comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs ;

- la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » qui comprend principalement les titres de participations, les parts de SICAV et de fonds commun de placement. Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres. La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés (technique de valorisation de niveau 1), aux valeurs liquidatives pour les SICAV et Fonds commun de placement (technique de valorisation de niveau 2) et à une estimation de la juste valeur pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre (techniques de valorisation de niveau 3 basées sur des données non observables). Pour les titres non cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable, les titres sont alors maintenus au bilan à leur coût d'entrée c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transactions éventuels. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation durable de ces titres (notamment en cas de baisse importante ou prolongée de la juste valeur), la perte cumulée comptabilisée en capitaux propres est alors constatée en résultat.

Q. 2. Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires sous forme de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

Q. 3. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif global incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.

Q. 4. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités. Les risques couverts sont le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur à la date de clôture. La comptabilisation des variations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte.

La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par Edenred sont qualifiés d'instrument de couverture. La comptabilité de couverture est applicable notamment si et seulement si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies, à savoir :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

Instruments financiers qualifiés de couverture

Lorsque les instruments financiers dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ; ou
- de couverture de flux de trésorerie.
-

Couverture de juste valeur

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un actif financier, d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

La variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en résultat de la période, symétriquement à la variation de l'élément couvert. Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.

La variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « part inefficace ».

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont repris en résultat sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Lors de la cession ou de l'échéance d'un instrument de couverture, ou dès lors qu'un instrument de couverture ne remplit plus les critères requis pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le montant accumulé dans les capitaux propres à cette date demeure dans les capitaux propres jusqu'à la date à laquelle la transaction prévue est finalement comptabilisée en résultat.

Lorsqu'il s'avère qu'une transaction prévue ne se produira pas, le montant des gains et pertes accumulés dans les capitaux propres est immédiatement comptabilisés en résultat.

R. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements correspondent essentiellement à des dépôts à terme bancaires et à des comptes bancaires rémunérés sans risque en capital. Ils ont une échéance inférieure ou égale à trois mois lors de leur souscription et sont convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En application de la norme IAS 39, les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la valeur de marché à la date de clôture. La variation de la valeur de marché est constatée en résultat financier.

S. Autres placements de trésorerie

Le poste « Autres placements de trésorerie » comprend les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois. Bien que très liquides et peu sensibles aux risques de taux et de change, ces placements ne sont plus inclus dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie, conformément à la Recommandation AMF n°2011-16 en vue de l'arrêté des comptes 2011. Ce poste contient également les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle des changes, etc.).

Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux pris en compte dans le calcul de l'endettement net. L'endettement net est présenté en Note 24 « Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette ».

T. Présentation du compte de résultat et du tableau de financement

T. 1. Volume d'émission

Le volume d'émission correspond à la valeur faciale des tickets et chèques prépayés émis sur la période, ainsi qu'au montant crédité sur les cartes, s'agissant des cartes prépayées.

Le volume d'émission est suivi pour les produits dès lors que la gestion des titres en circulation, quel que soit leur support, est opérée par Edenred.

T. 2. Chiffre d'affaires opérationnel

En application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », le chiffre d'affaires opérationnel correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés intégrées globalement.

Conformément à la norme IAS 18, l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Le chiffre d'affaires opérationnel est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que les produits peuvent être évalués de manière fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à sa recouvrabilité. Le chiffre d'affaires opérationnel est de deux types :

T. 2. 1. Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission

Le chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission correspond au chiffre d'affaires opérationnel généré par l'activité de titres de services dont la gestion est assurée par Edenred.

Pour l'ensemble de ces produits, le chiffre d'affaires comptabilisé comprend essentiellement les éléments suivants :

- les commissions perçues auprès des entreprises clientes. Les commissions comprennent la commission facturée sur la vente des tickets et des cartes ainsi que l'ensemble des frais annexes facturés aux clients sur la vente tels que les frais de livraison, la vente de la carte ou les frais de personnalisation des titres de services, etc. Les commissions sont comptabilisées en chiffre d'affaires lors de l'émission des titres de services et de leur envoi aux clients ;
- la participation des affiliés correspondant à la quote-part des titres de services non remboursée au porteur du titre ainsi que les frais annexes qui pourraient lui être facturés tels qu'un droit d'entrée, des frais de souscription mensuels, la vente ou la location du terminal de paiement (TPE)... Les participations sont considérées comme un revenu acquis dès lors que les titres de services sont émis et dans la mesure où l'opération de traitement ne peut être dissociée de l'opération d'émission. Elles sont par conséquent comptabilisées à l'émission du titre de services, une provision pour coût de traitement à venir étant alors comptabilisée ;
- les gains réalisés sur les titres de services non présentés avant la date d'expiration. Afin de tenir compte des pratiques commerciales existantes dans chacun des pays (remboursement des titres de services périmés et autres gestes commerciaux), ces gains sont reconnus progressivement une fois atteinte la date d'expiration des titres de services ;
- les revenus issus des insertions publicitaires dans les carnets de tickets ou les cartes. Ces revenus sont comptabilisés à la date de facturation au client achetant l'insertion publicitaire.

T. 2. 2. Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission

Le chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission correspond au chiffre d'affaires généré par des activités à valeur ajoutée telles que les programmes de motivation, des services à la personne, des prestations liées à de l'événementiel. Ce chiffre d'affaires correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise cliente et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.

T. 3. Chiffre d'affaires financier

Le chiffre d'affaires financier correspond aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition de Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Le chiffre d'affaires financier représente des produits d'exploitation de ce métier et, cumulé avec le chiffre d'affaires opérationnel, forment le chiffre d'affaires total du Groupe.

T. 4. Excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation comprend les revenus et charges d'exploitation ainsi que les charges de loyers.

T. 5. Amortissements, provisions et dépréciations

Les amortissements, provisions et dépréciations reflètent les coûts de détention opérationnels des actifs en propriété.

T. 6. Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant reflète l'excédent brut d'exploitation après coûts de détention opérationnels des actifs principalement immatériels. Cet agrégat est utilisé comme référence pour la définition des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de l'activité. Le résultat d'exploitation courant sert de base de calcul de la marge opérationnelle : « Résultat d'exploitation courant / Volume d'émission ».

T. 7. Résultat financier

Le résultat financier comprend :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts, les autres passifs financiers et les prêts et créances ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les dotations / reprises de provisions financières.

T. 8. Résultat avant impôt et éléments non récurrents

Ce solde comprend le résultat des opérations du Groupe ainsi que celui de leur financement. Le résultat financier fait partie intégrante du résultat opérationnel du Groupe dans la mesure où il contribue au critère de performance sur lequel Edenred communique auprès de ses investisseurs.

T. 9. Charges et produits non récurrents

Les charges et produits non récurrents comprennent :

- les charges de restructuration c'est-à-dire les charges liées aux opérations de restructuration engagées par le Groupe ;
- l'ensemble des dépréciations comptabilisées dans le cadre de l'application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » ;
- les plus ou moins-values de cession des actifs immobilisés, des provisions et des pertes et gains non opérationnels.

Ces éléments ne sont pas directement liés à la gestion courante.

T. 10. Résultat opérationnel avant impôt

Le résultat opérationnel avant impôt se définit par différence entre le résultat avant impôt et éléments non récurrents et les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents non directement liés à la gestion courante des opérations du Groupe.

T. 11. Résultat Courant après impôt

Le résultat courant après impôt comprend :

- le résultat avant impôt et éléments non récurrents, et
 - l'impôt de la période retraité de la part liée aux éléments non récurrents,
- auxquels on soustrait les intérêts minoritaires.

T. 12. Tableau de financement

Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents ;
- les encaissements ou décaissements liés aux éléments non récurrents ;
- la variation du besoin en fonds de roulement ;
- la variation des fonds réservés.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements récurrents dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1er janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie des activités de financement incluent :

- les variations des capitaux propres ;
- les variations des dettes et emprunts ;
- les dividendes ;
- les achats/ventes de titres d'autocontrôle,
- les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle.

U. Résultat net par action

U. 1. Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le Résultat Net - Part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période (retraité du nombre d'actions propres détenues sur la période).

U. 2. Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif.

V. Autres informations

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que Edenred s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

W. Renseignements concernant Edenred S.A.

Dénomination sociale : Edenred S.A.

Siège social : Immeuble Colombus, 166-180 Boulevard Gabriel Péri, 92245 MALAKOFF - France

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 451 794 792 euros

RCS Nanterre : 493 322 978

NAF : 6420Z

Le Conseil d'Administration d'Edenred du 11 février 2015 a autorisé la publication de ces états financiers.

Note 3. VARIATIONS DE PERIMETRE ET FAITS MARQUANTS

A. Variation de périmètre 2014

A. 1. Acquisitions et développements

En janvier 2014, Edenred a consolidé **Nets Prepaid**, leader sur le marché des Avantages aux salariés en Finlande, pour un montant de 25 millions d'euros. Nets Prepaid propose des titres-restaurants et des titres-loisirs à plus de 10 000 clients et 120 000 bénéficiaires.

L'entreprise a réalisé un volume d'émission supérieur à 200 millions d'euros en 2012.

En mai 2014, Edenred a acquis 50% de **C3 CARD**, société spécialisée dans les cartes salaires aux Emirats Arabes Unis. Acteur clé sur le marché des cartes salaires aux Emirats Arabes Unis, C3 CARD gère des solutions pour plus de 2 000 clients (entreprises et institutions financières).

Les cartes proposées par C3 CARD offrent un moyen simple et sécurisé de verser leur salaire aux employés ne disposant pas de compte bancaire tout en permettant aux entreprises clientes de se conformer à la réglementation locale « Wage Protection System », imposant la traçabilité des salaires.

Fondée en 2007, C3 CARD a connu un essor rapide et a enregistré en 2013 un volume d'activité de plus d'1 milliard d'euros et un chiffre d'affaires de près de 5 millions d'euros.

En juillet 2014, Edenred s'est associé à **American Express** pour offrir une solution commune unique de carte essence au Mexique. American Express proposera désormais à ses clients une offre combinant, d'une part, les spécificités de la carte essence Ticket Car® et, d'autre part, les facilités de financement et de crédit d'American Express

En octobre 2014, Edenred a acquis 70% de **Cardtrend**, société spécialisée dans les logiciels de gestion de cartes-essence. Cardtrend opère des cartes-essence en marque blanche pour le compte des principaux acteurs du secteur pétrolier en Asie du Sud-Est. Elle met à disposition de ses clients des logiciels sur-mesure leur permettant de gérer les cartes-essence qu'ils émettent et distribuent, ainsi que leurs programmes de fidélité.

En octobre 2014, Edenred a également acquis 50% de **Daripodarki**, leader sur le marché de la revente de cartes cadeaux mono-enseigne en Russie.

Grâce à son offre unique de cartes cadeaux mono-enseigne de plus de 150 grandes enseignes, Daripodarki permet à plus de 1 300 entreprises de récompenser leurs partenaires et leurs salariés à l'occasion d'événements ou d'opérations de stimulation. 450 000 salariés russes bénéficient de l'offre de cartes cadeaux de Daripodarki.

B. Variation de périmètre 2013

B. 1. Acquisitions et développements

En février 2013, après validation des autorités de la concurrence Brésilienne, Edenred a confirmé l'acquisition de 62% de la société **Repom**, leader au Brésil de la gestion des frais professionnels dédiés aux camionneurs indépendants, pour un montant de 53 millions d'euros. Avec plus de 100 clients, et un réseau de 900 stations-services, Repom a réalisé un volume d'activité de 1 090 millions d'euros en 2012.

De façon provisoire, l'écart de première consolidation a été affecté (en montant brut hors impôts différés) principalement en liste client pour 14 millions d'euros, l'écart résiduel de 44 millions d'euros étant affecté en goodwill. De plus, dans le cadre de l'accord signé, Edenred dispose d'une option croisée d'achat et vente sur le solde des titres, exerçable à partir de mai 2018 et estimée en valeur actualisée à 52 millions d'euros au 31 décembre 2013.

En février 2013, Edenred a également annoncé l'acquisition de la société **Big Pass**, deuxième opérateur en Colombie sur le segment des avantages aux salariés. Avec 3 000 clients, 180 000 bénéficiaires et un réseau de 28 000 affiliés, Big Pass a enregistré un volume d'émission proche de 100 millions d'euros en 2012. Cette opération a été réalisée pour une valeur d'entreprise (prix d'acquisition + dette financière nette et position du fonds de roulement) d'environ 10 millions d'euros.

L'écart de première consolidation a été provisoirement affecté (en montant brut hors impôts différés) en liste clients et en marque pour 2 millions d'euros et en goodwill pour l'écart résiduel, soit 9 millions d'euros.

En avril 2013, Edenred a conclu une alliance stratégique avec SavingStar donnant naissance à **Nutrisavings**. Cette joint-venture est détenue à hauteur de 67% par Edenred, actionnaire majoritaire, et à 33% par SavingStar.

Cette nouvelle société s'appuie sur l'expertise complémentaire des deux partenaires : Edenred, leader mondial des avantages aux salariés, et SavingStar, seule société américaine de couponing 100% électronique. Nutrisavings commercialisera une solution destinée à promouvoir l'adoption d'une alimentation saine auprès des salariés.

En juin 2013, Edenred a finalisé la création d'une joint-venture avec Banco Espirito Santo sur le marché Portugais des avantages aux salariés, par apport de ses activités préexistantes au Portugal.

Cette joint-venture est détenue à hauteur de 50% par Edenred, et à 50% par Banco Espirito Santo. Edenred sera l'opérateur de la joint-venture qui aura pour objectif de commercialiser des solutions prépayées à destination des entreprises.

En juin 2013, Edenred a acquis la société **Opam**, opérateur mexicain sur le segment des avantages aux salariés avec un volume d'émission annuel d'environ 140 M€ en 2012. La valeur d'entreprise de cette acquisition s'élève à 15 millions d'euros auxquels s'ajoute un complément de prix estimé à 2 millions d'euros. De façon provisoire, l'écart de première consolidation a été affecté (en montant brut hors impôts différés) en liste client pour 3 millions d'euros et en goodwill pour l'écart résiduel, soit 14 millions d'euros.

C. Faits marquants

C. 1. Lancement de la carte Ticket Restaurant®

Le 7 mars 2014, suite à la publication du décret permettant la dématérialisation des titres-restaurants en France, le Groupe a annoncé le lancement de la carte Ticket Restaurant®, solution innovante sur le marché des titres restaurants. Il s'agit d'une carte nominative prépayée, valable 3 ans, rechargeable mensuellement par l'employeur et acceptée sur les terminaux de paiement habituels des restaurateurs et commerçants affiliés à Ticket Restaurant®. Elle est disponible pour toutes les entreprises depuis le 2 avril 2014, date de la mise en application du décret.

C. 2. Paiement du dividende 2013

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Edenred, réunie le **13 mai 2014**, a approuvé un dividende 2013 d'un montant de 0,83 euro par action avec une option de paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant.

L'option pour le paiement de 50% du dividende en actions, ouverte le 20 mai, s'est clôturée le 5 juin 2014. Les actionnaires ayant choisi de réinvestir le dividende dans des actions nouvelles représentent plus de 67% du capital d'Edenred.

Cette opération se traduit par la création de 2 914 150 actions ordinaires nouvelles Edenred (représentant 1,3% du capital social) dont le règlement-livraison et l'admission sur le marché Euronext Paris sont intervenus le 18 juin 2014.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2014, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social d'Edenred. A l'issue de l'opération, le capital social est ainsi composé de 228 811 546 actions.

Le dividende total en numéraire s'élève à 124 millions d'euros et a été versé le 18 juin 2014.

C. 3. Renégociation de la ligne de crédit revolving

Le 20 juin 2014, Edenred a signé un amendement et une extension de son crédit revolving de 700 millions d'euros auprès d'un pool de 16 banques. L'opération permet au groupe de bénéficier de conditions de financement sensiblement plus favorables, lesquelles reflètent la confiance du marché à l'égard du Groupe et sa solidité financière. La nouvelle maturité du crédit, d'une durée totale de 5 ans, se trouve prolongée à échéance juin 2019 et permet ainsi d'augmenter la durée moyenne des ressources du Groupe.

C. 4. Lancement de Ticket Travel Pro®

Le 4 septembre 2014 Edenred annonce le lancement de Ticket Travel Pro® en France, une solution intégrée pour optimiser les dépenses liées aux déplacements professionnels des salariés, avant, pendant et après leurs missions. Troisième poste de dépenses pour les entreprises françaises, les coûts liés aux déplacements des collaborateurs constituent un enjeu clé pour les employeurs. Ce lancement s'inscrit dans la stratégie du groupe Edenred, qui ambitionne de réaliser 20% de son volume d'émission sur le marché de la Gestion des frais professionnels d'ici 2016.

C. 5. Changement de taux du Bolivar Fuerte sur l'exercice 2013

Faits marquants sur l'exercice

Le 13 février 2013, le gouvernement vénézuélien a procédé à une dévaluation de sa devise nationale, le Bolivar Fuerte, et a annoncé la disparition du taux SITME dont la parité de 5,3 bolivars fuerte pour un dollar US constituait le taux officiel le moins favorable. La nouvelle parité avec le dollar s'établissait à 6,3 bolivars fuerte pour un dollar US.

En mars 2013, le gouvernement vénézuélien a mis en place le système SICAD avec attribution de 200 millions de dollar US aux enchères mais sans publication du cours de change d'attribution.

En avril 2013, le résultat des élections remportées par N. Maduro est contesté par l'opposition, conduisant à une instabilité politique.

En juillet 2013, le gouvernement vénézuélien a mis en place un nouveau système régulier d'attribution de dollars US aux enchères, sous la responsabilité du CADIVI, avec proposition de taux de change supérieur à 6,3 bolivars fuerte pour un dollar US. Le taux de change d'une première attribution de 170 millions de dollar US, accessible aux sociétés de secteurs économiques définis, n'est pas communiqué. Le taux de change des enchères hebdomadaires inférieures à 100 millions de dollar US ayant lieu entre octobre et décembre 2013 n'est également pas communiqué.

Le 23 décembre 2013, le gouvernement vénézuélien a publié un nouveau taux de change de sa devise nationale de 11,3 bolivars pour un dollar US pour les transactions faites par des personnes physiques non résidentes (avec un plafond annuel de 10 000 dollar US).

Position d'Edenred

Le Groupe **Edenred** convertissait les comptes de ses entités vénézuéliennes comme il suit:

- au taux de 5,3 bolivars pour un dollar US pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012,
- au taux de 6,3 bolivars pour un dollar US pour ses comptes publiés jusqu'à fin septembre 2013.

Le **Groupe** Edenred a donc décidé d'appliquer pour l'ensemble de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 le taux de change le plus défavorable, soit 11,3 bolivars pour 1 dollar US pour les comptes de ses entités vénézuéliennes.

Edenred a un partenaire minoritaire local (Banco Mercantil) qui détient 43% du capital.

Les impacts sur une base annuelle 2012 de la conversion des comptes des entités libellées en bolivar vénézuélien au taux le plus défavorable sont les suivants :

- Volume d'Emission : (784) M€, soit -4,7%
- Chiffre d'affaires : (47) M€, soit -4,4%
- Résultat d'exploitation courant (EBIT) : (29) M€, soit -7,9%
- Résultat net : (20) M€, soit -9,7%
- Dette nette : +154 M€.

C. 6. Changement de taux du Bolivar Fuerte sur l'exercice 2014

Faits marquants sur l'exercice

En janvier 2014, le gouvernement vénézuélien précise que le taux de change officiel reste à 6,3 bolivars pour un dollar US sous le système CADIVI et que le système d'enchères SICAD sera renforcé. Le système SICAD est par ailleurs élargi à des transactions faites par des entreprises, et aux paiements de licences et de management fees. Le taux de la dernière enchère par la Banque Centrale est communiqué à 11,36 bolivars pour un dollar US.

Le 24 mars 2014, le gouvernement vénézuélien a mis en place un nouveau système de taux de change flexible appelé SICAD II, depuis la banque centrale vénézuélienne publie quotidiennement les taux de changes alloués. Ce système est ouvert à l'ensemble des entreprises et des particuliers souhaitant obtenir des dollars. Le 1^{er} taux de SICAD II s'élevait à 51,86 bolivars fuerte pour 1 dollar US. Les derniers taux fluctuent autour de 49,9 bolivars fuerte pour 1 dollar US. Le montant octroyé quotidiennement est estimé entre 40 et 45 millions dollar US, Edenred a pu obtenir près d'un million de dollar US à un taux moyen de 50,41 bolivars fuerte pour 1 dollar US.

Position d'Edenred

Le groupe a ainsi retenu les taux suivants dans les comptes consolidés :

- Taux moyen : moyenne des taux SICAD II du Bolivar Fuerte par rapport au dollar US depuis la mise en place du système, à partir du 1er janvier 2014, converti en EUR ; soit 66,35 bolivars fuerte pour 1 euro.
- Taux de clôture : dernier taux SICAD II du Bolivar Fuerte par rapport au dollar US du mois de décembre converti en EUR ; soit 60,69 bolivars fuerte pour 1 euro.

Les impacts sur une base annuelle 2013 de la conversion des comptes des entités libellées en bolivar vénézuélien au taux de change retenu sont les suivants pour la conversion des comptes 2014:

- Volume d'Émission : (753) millions d'euros, soit -4,4% ;
- Chiffre d'affaires : (43) millions d'euros, soit -4,2% ;
- Résultat d'exploitation courant (EBIT) : (25) millions d'euros, soit -7,4% ;
- Résultat net : (18) millions d'euros, soit -11,2% ;
- Dette nette : +133 millions d'euros.

Note 4. SECTEURS OPERATIONNELS

Principal décideur opérationnel

Le principal décideur opérationnel du Groupe est la Direction Générale assistée du Comité exécutif. En effet, la Direction Générale affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction Générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données au niveau pays.

Regroupements

Dans le reporting interne du Groupe, les données au niveau pays sont regroupées en quatre zones géographiques :

- la France ;
- l'Europe hors France ;
- l'Amérique latine ;
- le Reste du Monde.

Hormis la France, les secteurs présentés sont donc des regroupements de secteurs opérationnels. Ces regroupements ont été effectués selon les principes énoncés dans IFRS 8.

Ainsi, outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 énumère également 5 critères de regroupement :

- a)** la nature des produits et services ;
- b)** la nature des procédés de fabrication ;
- c)** le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés leurs produits et services ;
- d)** les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir leurs services ; et
- e)** s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire, par exemple, la banque, l'assurance ou les services publics.

Les regroupements « Europe hors France » et « Amérique latine » respectent chacun l'ensemble des critères énoncés ci-dessus.

Le secteur « Reste du Monde » comprend quant à lui les pays ne rentrant pas dans les secteurs « France », « Europe hors France » et « Amérique latine ».

Enfin, les « Structures mondiales » regroupent la holding Edenred S.A., les sièges régionaux et les sociétés n'ayant pas d'activités opérationnelles.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

A. Exercice 2014

A. 1. Résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Elimi- nations	Décembre 2014
VOLUME D'EMISSION	2 880	5 342	8 851	640	-	-	17 713
Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission	127	270	413	33	-	-	843
Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission	21	45	24	25	-	-	115
Chiffre d'affaires financier	17	20	35	4	-	-	76
Chiffre d'affaires externe au Groupe	165	335	472	62	-	-	1 034
Chiffre d'affaires intersecteurs	-	5	-	-	-	(5)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES DES SECTEURS OPERATIONNELS	165	340	472	62	-	(5)	1 034
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT DES SECTEURS OPERATIONNELS	40	100	213	9	(19)	-	343

A. 2. Bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Elimi- nations	Décembre 2014
Goodwill	92	191	242	45	-	-	570
Immobilisations incorporelles	31	47	58	11	13	-	160
Immobilisations corporelles	4	15	19	4	2	-	44
Actifs financiers non courants	(1)	1	3	2	16	-	21
Actifs d'impôts différés	2	22	19	1	26	-	70
Actif non courant	128	276	341	63	57	-	865
Actif courant	791	773	1 316	181	198	-	3 259
TOTAL ACTIF	919	1 049	1 657	244	255	-	4 124
Capitaux propres et intérêts minoritaires	245	649	531	50	(2 795)	-	(1 320)
Passif non courant	9	72	38	11	1 351	-	1 481
Passif courant	665	328	1 088	183	1 699	-	3 963
TOTAL PASSIF	919	1 049	1 657	244	255	-	4 124

B. Exercice 2013

B. 1. Résultat

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structure mondiale	Eimi- nations	Décembre 2013
VOLUME D'EMISSION	2 757	4 904	8 824	634	-	-	17 119
Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission	121	253	425	31	-	-	830
Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission	21	52	25	22	-	-	120
Chiffre d'affaires opérationnel	142	305	450	53	-	-	950
Chiffre d'affaires financier	21	21	34	4	-	-	80
Chiffre d'affaires externe au Groupe	163	326	484	57	-	-	1 030
Chiffre d'affaires intersecteurs	-	4	-	-	-	(4)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES DES SECTEURS OPERATIONNELS	163	330	484	57	-	(4)	1 030
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT DES SECTEURS OPERATIONNELS	43	97	218	3	(18)	-	343

B. 2. Bilan

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eimi- nations	Décembre 2013
Goodwill	91	190	253	40	-	-	574
Immobilisations incorporelles	27	47	42	5	11	-	132
Immobilisations corporelles	4	17	33	3	1	-	58
Actifs financiers non courants	0	4	13	3	11	-	31
Actifs d'impôts différés	2	23	6	1	17	-	49
Actif non courant	124	281	347	52	40	-	844
Actif courant	770	762	1 224	156	385	-	3 297
TOTAL ACTIF	894	1 043	1 571	208	425	-	4 141
Capitaux propres et intérêts minoritaires	220	686	512	48	(2 756)	-	(1 290)
Passif non courant	8	67	27	5	1 535	-	1 642
Passif courant	666	290	1 032	155	1 646	-	3 789
TOTAL PASSIF	894	1 043	1 571	208	425	-	4 141

C. Variation du volume d'émission

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Volume d'émission 2014	2 880	5 342	8 851	640	-	17 713
Volume d'émission 2013	2 757	4 904	8 824	634	-	17 119
Variation	+123	+438	+27	+6	-	+594
% de variation en publié	+4,5%	+9,0%	+0,3%	+0,9%	+0,0%	3,5%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+123	+245	+1 590	+100	-	+2 058
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+4,5%	+5,0%	+18,0%	+15,8%	+0,0%	+12,0%

D. Variation du chiffre d'affaires

D. 1. Chiffre d'affaires total

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires externe 2014	165	335	472	62	-	1 034
Chiffre d'affaires externe 2013	163	326	484	57	-	1 030
Variation	+2	+9	(12)	+5	-	+4
% de variation en publié	+1,3%	+2,7%	(2,6)%	+10,7%	-	+0,5%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+2	+1	+77	+5	-	+85
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+1,1%	+0,3%	+15,8%	+9,7%	-	+8,3%

D. 2. Chiffre d'affaires avec volume d'émission

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires avec volume d'émission 2014	127	270	413	33	-	843
Chiffre d'affaires avec volume d'émission 2013	121	253	425	31	-	830
Variation	+6	+17	(12)	+2	-	+13
% de variation en publié	+4,8%	+6,9%	(2,8)%	+8,7%	-	+1,7%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+4	+10	+71	+5	-	+90
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+3,5%	+4,2%	+16,7%	+13,2%	-	+10,8%

D. 3. Chiffre d'affaires financier

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires financier 2014	17	20	35	4	-	76
Chiffre d'affaires financier 2013	21	21	34	4	-	80
Variation	(4)	(1)	+1	-	-	(4)
% de variation en publié	(13,7)%	(6,3)%	+0,7%	+2,2%	-	(4,7)%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(2)	(2)	+6	-	-	+2
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(9,6)%	(10,0)%	+16,1%	+26,2%	-	+3,2%

E. Variation du résultat d'exploitation courant

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Résultat d'exploitation courant 2014	40	100	213	9	(19)	343
Résultat d'exploitation courant 2013	43	97	218	3	(18)	343
Variation	(3)	+3	(5)	+6	(1)	-
% de variation en publié	(5,9)%	+3,3%	(2,3)%	N/A	+6,4%	+0,0%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(2)	+2	+46	+4	+0	+50
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(5,0)%	+2,5%	+21,0%	N/A	+1,0%	+14,4%

Note 5. ANALYSE DES VARIATIONS DU VOLUME D'EMISSION, DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Les variations entre 2013 et 2014 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Δ Décembre 2014 / Décembre 2013									
	Décembre 2013	Décembre 2014	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
VOLUME D'EMISSION	17 119	17 713	+2 058	+12,0%	+354	+2,1%	(1 818)	(10,6)%	+594	+3,5%
CA avec volume d'émission	830	843	+90	+10,8%	+16	+2,1%	(93)	(11,2)%	+13	+1,7%
CA sans volume d'émission	120	115	(7)	(6,1)%	+6	+4,1%	(4)	(2,8)%	(5)	(4,8)%
CA financier - Float libre	64	62	+4	+7,3%	+1	+2,5%	(7)	(11,1)%	(2)	(1,3)%
CA financier - Fonds réservés	16	14	(2)	(12,5)%	(1)	(5,0)%	+1	+0,0%	(2)	(17,5)%
Chiffre d'affaires financier	80	76	+2	+3,2%	-	+1,0%	(6)	(8,9)%	(4)	(4,7)%
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE	1 030	1 034	+85	+8,3%	+22	+2,2%	(103)	(10,0)%	+4	+0,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT	343	343	+50	+14,4%	+7	+2,0%	(57)	(16,5)%	-	+0,0%

Note 6. CHARGES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	Décembre 2013	Décembre 2014
Coûts de personnel	(302)	(302)
Autres charges d'exploitation (1)	(352)	(351)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	(654)	(653)

(1) Les autres charges d'exploitation sont principalement composées des coûts de production, de logistique, d'informatique, de marketing, des dépenses de publicité et de promotion ainsi que différents honoraires. Elles comprennent également les charges de loyers pour un montant de (18) millions d'euros en décembre 2014.

(2) Au 31 décembre 2014 les charges d'exploitation sont impactées à hauteur de 44 millions d'euros par l'effet taux de change.

Note 7. DETAIL DES AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les amortissements, provisions et dépréciations se détaillent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Amortissements	(33)	(38)
Provisions et dépréciations	0	0
TOTAL	(33)	(38)

Note 8. RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Coût de l'endettement brut	(43)	(47)
Effet des instruments de couverture	4	6
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	2	0
Coût de l'endettement net	(37)	(41)
Gains (Pertes) sur écarts de change	3	1
Autres produits et charges financiers	(7)	(6)
RESULTAT FINANCIER	(41)	(46)

Note 9. CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENTS

Les charges et produits non récurrents se décomposent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Variation de la provision pour restructuration	(8)	4
Coûts de restructuration et de réorganisation	(5)	(20)
Charges de restructuration	(13)	(16)
Dépréciations de goodwill	(0)	(1)
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	-	(4)
Dépréciation d'actifs	(0)	(5)
Autres plus ou moins-values	0	(1)
Provisions	(10)	2
Gains/ (pertes) non récurrents	(5)	(10)
Autres produits et charges non récurrents	(15)	(9)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS	(28)	(30)

A. Charges de restructuration

Les charges de restructuration sur la période 2014 comprennent des coûts liés à des réorganisations dans diverses filiales, notamment les frais induits par les projets de passage au numérique.

B. Dépréciations d'actifs

En 2014, les dépréciations sont principalement liées à la revue de la valorisation de la marque Rikskuponger (Suède) pour (4) M€.

C. Autres produits et charges non récurrents

Les autres produits et charges non récurrents sont constitués des éléments suivants :

- en 2014, principalement des honoraires d'acquisitions pour (3) millions d'euros, de la mise au rebut d'immobilisations incorporelles pour (2) millions d'euros et d'autres charges non récurrentes dans les filiales.
- en 2013, principalement des honoraires d'acquisitions pour (5) millions d'euros, diverses provisions pour risques (4) millions d'euros et de la mise au rebut d'immobilisations incorporelles pour (3) millions d'euros ;
-

Note 10. IMPOTS SUR LES BENEFICES

A. Charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Décem bre 2013	Décem bre 2014
Charge d'impôt exigible	(110)	(110)
Provisions pour risques fiscaux	(7)	3
SOUS-TOTAL IMPOTS EXGIBLES	(117)	(107)
Impôts différés afférents à la naissance ou au reversement de différences temporelles	13	9
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	1	(1)
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES	14	8
CHARGE D'IMPOT TOTALE	(103)	(99)

La charge d'impôt inclut la taxe additionnelle de 3% sur les dividendes versés pour (4) millions d'euros.

Suite aux divers contentieux en cours, des provisions pour risques fiscaux ont été constituées à hauteur de (1) million d'euros.

Les provisions pour risques fiscaux constituées à hauteur de (7) millions d'euros en 2013 ont été reprises avec objet à hauteur de 4 millions d'euros.

B. Preuve d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Résultat opérationnel avant impôt (a)	274	267
Dépréciation d'actifs non déductible fiscalement	0	1
Plus ou moins-values internes non fiscalisées	-	0
Autres	13	12
TOTAL DES DIFFERENCES PERMANENTES (CHARGES NON DEDUCTIBLES) (b)	13	13
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit (c)	(33)	(11)
Résultat taxable au taux courant (d) = (a) + (b) + (c)	254	269
Taux courant d'impôt en France (e)	34,43%	34,43%
Impôt (théorique) au taux courant français (f) = (d) x (e)	(87)	(93)
Ajustements sur l'impôt théorique liés :		
. au différentiel de taux courant des pays étrangers	8	10
. à des pertes fiscales de l'exercice non activées	(3)	(2)
. à l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	2	0
. à des impacts de changement de taux d'impôts différés	1	(1)
. au net des dotations et reprises pour risques fiscaux	(7)	(1)
. à d'autres éléments	(15)	(10)
TOTAL DES AJUSTEMENTS SUR L'IMPOT THEORIQUE (g)	(14)	(4)
Impôt au taux normal (h) = (f) + (g)	(101)	(97)
Impôt au taux réduit (i)	(2)	(2)
CHARGE D'IMPOT DU GROUPE (j) = (h) + (i)	(103)	(99)

C. Taux normatif d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Résultat opérationnel avant impôt	274	267
Retraitement des produits et charges non récurrents	28	30
Résultat courant avant impôt	302	297
Charge d'impôt du Groupe	(103)	(99)
Retraitement de l'impôt rattaché au total des produits et charges non récurrents	(8)	(8)
Retraitement des autres éléments atypiques (1)	13	8
Charge d'Impôt du Groupe normative	(98)	(99)
TAUX D'IMPOT NORMATIF	32,6%	33,2%

(1) Dont (1) million d'euros de provisions pour risques fiscaux et (4) millions d'euros de taxe sur les dividendes.

D. Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	17	18
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	10	20
Pertes fiscales activées	22	32
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIFS	49	70
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	17	18
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	68	78
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES PASSIFS	85	96
IMPOTS DIFFERES NETS ACTIF (PASSIF)	(36)	(26)

E. Impôts différés actifs non comptabilisés

Au 31 décembre 2014, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élève à 32 millions d'euros, dont 11 millions d'euros pour les Structures Mondiales (Edenred S.A.), 8 millions d'euros pour la Chine et 4 millions d'euros pour le Royaume-Uni.

Au 31 décembre 2013, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élevait à 29 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, l'échéancier des impôts différés actifs non comptabilisés se compose de pertes fiscales pour un montant de 32 millions d'euros à activer de la façon suivante : 3 millions d'euros périmés entre N+1 et N+4, 2 millions d'euros périmés à horizon N+5 et au-delà et 27 millions d'euros sans limite temporelle.

Note 11. RESULTAT PAR ACTION

A. Résultat net – Part du Groupe par action

Au 31 décembre 2014, le capital social est composé de 228 811 546 actions.

Au 31 décembre 2014, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

<i>En actions</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
NOMBRE D' ACTIONS CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE	225 897 396	228 811 546
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	225 640 489	223 841 132
Nombres d'actions résultant du paiement du dividende 2013	-	2 914 150
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	259 066	-
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options	-	1 622 871
Nombre d'actions annulées	(259 066)	(1 622 871)
Actions du capital social	-	2 914 150
Actions propres non liées au contrat de liquidité (1)	(1 790 100)	(6 906)
Actions propres liées au contrat de liquidité	(9 257)	(124 743)
Actions propres	(1 799 357)	(131 649)
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION A LA CLOTURE	223 841 132	226 623 633
Actions du capital social - Effet prorata temporis	(10 647)	(1 333 323)
Actions propres - Effet prorata temporis	942 226	(689 497)
Effet prorata temporis	931 579	(2 022 821)
NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS EN CIRCULATION SUR LA PERIODE	224 772 711	224 600 812

(1) Au cours de la période, le Groupe a procédé au rachat de 1 874 177 titres d'auto-contrôle au cours moyen de 21,16€/action.

Par ailleurs, 3 155 279 options de souscription d'actions et 3 499 455 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur la période de 2010 à 2014. Sur la base d'une conversion totale de ces actions potentielles, le nombre d'actions en circulation serait de 233 278 367 titres.

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 2 janvier 2014 et le 31 décembre 2014 pour les Plans 1, 2,3 et 4 (22,64 euros), et
- entre le 7 février 2014 et le 31 décembre 2014 pour le Plan 5 (22,65 euros),

le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 31 décembre 2014 est de 229 039 996.

	Décembre 2013	Décembre 2014
Résultat courant après impôt		
Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)	160	164
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	225 887	227 478
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(1 114)	(2 877)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	224 773	224 601
RESULTAT PAR ACTION DE BASE (en euros)	0,71	0,73
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	1 861	1 611
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	2 038	2 828
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	228 672	229 040
RESULTAT PAR ACTION DILUE (en euros)	0,70	0,72

B. Résultat courant après impôt

Le résultat courant après impôt comprend :

- le résultat avant impôt et éléments non récurrents, et
- l'impôt de la période retraité de la part liée aux éléments non récurrents, auxquels on soustrait les intérêts minoritaires.

Le résultat courant après impôt et le résultat courant après impôt par action se présentent comme suit :

	Décembre 2013	Décembre 2014
Résultat net de l'ensemble consolidé (en millions d'euros)	171	168
Retraitement des charges et produits non récurrents et de l'impôt rattaché (en millions d'euros)	33	30
Retraitement du résultat net part des intérêts minoritaires (en millions d'euros)	(11)	(4)
Résultat courant après impôt - Part du Groupe (en millions d'euros)	193	194
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	224 773	224 601
RESULTAT COURANT APRES IMPOT - PART DU GROUPE PAR ACTION (EN EUROS)	0,86	0,86

Note 12. GOODWILL

(en millions d'euros)	Décembre 2013	Décembre 2014
Valeurs brutes	724	724
Amortissements cumulés et dépréciations	(150)	(154)
TOTAL EN VALEUR NETTE	574	570

(en millions d'euros)	Décembre 2013	Décembre 2014
Brésil	184	177
France (Ticket Cadeaux)	91	91
Mexique	48	53
Royaume-Uni	61	50
Italie	46	46
Roumanie	36	32
Finlande	-	19
Suède	19	19
Japon	24	17
Etats-Unis	12	13
République Tchèque	12	12
Dubai	-	8
Colombie	9	7
Portugal	8	6
Autres (inférieurs à 10 millions d'euros)	24	20
TOTAL EN VALEUR NETTE	574	570

La variation des goodwill nets sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
VALEUR NETTE EN DEBUT DE PERIODE	528	574
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre	79	39
. Finlande (acquisition Nets Prepaid)	-	19
. Mexique	14	8
. Dubaï (acquisition C3 Card)	-	8
. Malaisie (acquisition Cardtrend)	-	3
. Brésil (acquisition Repom)	44	-
. Colombie (acquisition Big Pass)	9	-
. Brésil (affectation définitive Comprocard)	6	-
. Portugal (joint venture BES)	6	-
. Autres acquisitions	0	1
Cessions de l'exercice	-	-
Dépréciations	(0)	-
Différence de conversion	(35)	(40)
Valorisations / actualisations PUT et autres	2	(2)
Reclassements et autres variations	-	(1)
VALEUR NETTE EN FIN DE PERIODE	574	570

Note 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
VALEURS BRUTES		
Marque Kadéos (1)	19	19
Autres marques	19	21
Listes clients (2)	88	111
Licences, logiciels	145	156
Autres immobilisations incorporelles	57	56
TOTAL VALEURS BRUTES	328	363
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR		
Marques	(6)	(10)
Listes clients	(51)	(58)
Licences, logiciels	(99)	(93)
Autres immobilisations incorporelles	(40)	(42)
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR CUMULES	(196)	(203)
VALEURS NETTES	132	160

(1) Valorisation de la marque Kadéos suite à l'acquisition de la société en mars 2007.

(2) Dont 19 millions d'euros de valorisation des listes clients concernant Kadéos, totalement dépréciées à fin 2010.

Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	113	132
Entrées de périmètre	25	12
Immobilisations générées en interne	33	34
Acquisitions	2	13
Dotations aux amortissements	(20)	(25)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(3)	(7)
Cessions	(0)	(0)
Différence de conversion	(10)	(0)
Reclassements	(8)	1
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	132	160

Les principales immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont les suivantes :

<i>(en millions d'€)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Marque Kadéos	19	19
Marque Rikskuponger	8	3
Marque Prepay	2	2

Le groupe ayant jugé qu'il n'existait pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle il s'attend à pouvoir utiliser ses marques, celles-ci ont été considérées, dans la plupart des cas, comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Note 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Terrains	0	0
Constructions	20	7
Agencements	26	23
Matériels et mobiliers	98	102
Immobilisations en cours	4	4
VALEUR BRUTE	148	136

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Constructions	(1)	(1)
Agencements	(14)	(14)
Matériels et mobiliers	(75)	(77)
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	(90)	(92)
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	(90)	(92)

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Terrains	0	0
Constructions	19	6
Agencements	12	9
Matériels et mobiliers	23	25
Immobilisations en cours	4	4
VALEUR NETTE	58	44

La variation des immobilisations nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	87	58
Entrées de périmètre	1	2
Investissements	14	15
Cessions	(0)	(0)
Dotations aux amortissements	(13)	(13)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(0)	(0)
Différence de conversion	(30)	(17)
Autres reclassements	(1)	(1)
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	58	44

Note 15. TESTS DE DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES

A. Pertes de valeurs comptabilisées

Les pertes de valeur cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élèvent à (190) millions d'euros au 31 décembre 2014 (soit (182) millions d'euros au 31 décembre 2013). Une perte de valeur de (4) millions d'euros été comptabilisée (aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur l'exercice précédent).

Les UGT concernées par les pertes de valeur cumulées se détaillent comme suit :

	Décembre 2014											
	France - Kadéos				Autres pays				Total			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
(en millions d'euros)												
Goodwill	196	-	(105)	91	528	-	(49)	479	724	-	(154)	570
Marques	19	-	-	20	21	(5)	(5)	10	40	(5)	(5)	30
Listes clients	21	(8)	(13)	-	90	(29)	(8)	53	111	(37)	(21)	53
Autres immobilisations incorporelles	25	(17)	(8)	-	187	(108)	(2)	77	212	(125)	(10)	77
Immobilisations corporelles	3	(3)	-	-	133	(89)	-	44	136	(92)	-	44
TOTAL	264	(28)	(126)	110	959	(231)	(64)	664	1 223	(259)	(190)	774

	Décembre 2013											
	France - Kadéos				Autres pays				Total			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
(en millions d'euros)												
Goodwill	196	-	(105)	91	528	-	(45)	483	724	-	(150)	574
Marques	19	-	-	19	19	(5)	(1)	13	38	(5)	(1)	32
Listes clients	21	(8)	(13)	-	67	(22)	(8)	37	88	(30)	(21)	37
immobilisations incorporelles	25	(17)	(8)	-	177	(112)	(2)	63	202	(129)	(10)	63
Immobilisations corporelles	3	(3)	-	-	145	(87)	-	58	148	(90)	-	58
TOTAL	264	(28)	(126)	110	936	(226)	(56)	654	1 200	(254)	(182)	764

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 décembre 2014 suivant les principes définis en Note 2.E.5 « Valeur recouvrable des immobilisations ».

B. Hypothèses clés

En 2014, le taux d'actualisation fondé sur le WACC (Weighted Average Cost of Capital) s'élève en moyenne à 9,2% pour le Groupe (9,4% en 2013). Eu égard à l'aspect multi-local de nos activités, nous avons décliné ce taux d'actualisation par grandes zones géographiques après prise en compte de facteurs de risques spécifiques :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	2013	2014	2013	2014
France	7,2%	7,3% - 7,7%	2,0%	2,0%
Europe hors France	7,7% - 10,2%	6,4% - 13,0%	2,0%	1,5% - 3,0%
Amérique latine	9,3% - 20,0%	10,1% - 19,1%	2,0%	2,0% - 4,0%
Reste du Monde	9,2% - 12,2%	6,8% - 15,7%	2,0%	2,0%

C. Analyses de sensibilité

C. 1. Sensibilité aux taux

(en millions d'euros)	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe hors France	(2)	(1)	1	3	(2)	(1)	1	2
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	-	-	-	-	-	-	-	-

Au 31 décembre 2014, les variations du taux de WACC (Weighted Average Cost of Capital) et de taux de croissance à l'infini auraient eu un impact uniquement sur la zone Europe hors France.

Sur cette zone une hausse de 50 points de base du taux d'actualisation aurait diminué d'environ 2 millions le montant de la perte de valeur à comptabiliser. Une hausse de 100 points de base aurait augmenté d'environ 4 millions le montant de perte de valeur à comptabiliser.

Sur cette zone, une diminution de 50 points de base du taux de croissance à l'infini aurait augmenté de 1 million le montant de perte de valeur à comptabiliser. Une diminution de 100 points de base aurait augmenté d'environ 2 millions d'euros le montant de perte de valeur à comptabiliser.

C. 2. Sensibilité aux flux

(en millions d'euros)	Sensibilité à la croissance de l'activité		Sensibilité au taux de marge	
	-10%	+10%	-100 bp	+100 bp
France	-	-	-	-
Europe hors France	(1)	1	(1)	1
Amérique latine	(3)	-	-	-
Reste du Monde	-	-	-	-

Au 31 décembre 2014, une diminution de 10% des hypothèses de croissance de l'activité aurait augmenté d'environ 4 million d'euros le montant de perte de valeur à comptabiliser.

Une diminution de 100 points de base des hypothèses de marge aurait augmenté d'environ 1 million d'euros le montant de perte de valeur à comptabiliser.

Note 16. COMPTES DE TIERS ACTIFS ET PASSIFS

A. Détail des comptes clients entre valeur brute et dépréciations

(en millions d'euros)	Décembre 2013	Décembre 2014
Valeurs brutes	928	1 063
Dépréciations	(26)	(28)
VALEURS NETTES DES COMPTES CLIENTS	902	1 035

Les dépréciations des créances clients correspondent à de multiples transactions individuelles de montants non significatifs. Les créances identifiées en dépassement d'échéance font l'objet d'un suivi particulier et leur recouvrabilité est évaluée régulièrement de manière à constater d'éventuelles dépréciations complémentaires.

B. Détails des stocks et autres tiers actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Stocks	16	15
TVA à récupérer	73	58
Créances vis à vis du personnel et des organismes sociaux	4	4
Créances d'impôts et taxes	22	23
Autres débiteurs	173	177
Charges constatées d'avance	11	12
VALEURS BRUTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	299	289
Dépréciations	(3)	(3)
VALEURS NETTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	296	286

C. Détails des autres tiers passifs

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
TVA à payer	22	24
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	53	54
Dettes d'impôts et taxes (hors IS)	13	11
Dettes d'IS	17	16
Autres créanciers	87	73
Produits constatés d'avance	12	7
VALEURS DES AUTRES TIERS PASSIFS	204	185

D. Echancier des comptes de tiers

<i>(en millions d'euros)</i>	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Décembre 2014
Stocks	15	-	-	15
Clients bruts	1 063	-	-	1 063
TVA à récupérer	58	-	-	58
Créances de personnel et organismes sociaux	4	-	-	4
Créances d'impôts et taxes	23	-	-	23
Autres débiteurs	177	-	-	177
COMPTES DE TIERS ACTIFS COURANTS (valeur brute)	1 340	-	-	1 340
Fournisseurs et comptes rattachés	67	-	-	67
TVA à payer	24	-	-	24
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	54	-	-	54
Dettes d'impôts et taxes	27	-	-	27
Autres créanciers	73	-	-	73
COMPTES DE TIERS PASSIFS COURANTS	245	-	-	245

Note 17. CAPITAUX PROPRES

A. Capital social

Au 31 décembre 2014, le capital de la Société est composé de 228 811 546 actions d'une valeur nominale de 2 (deux) euros chacune, entièrement libérées.

Les 228 811 546 actions sont des actions ordinaires donnant droit à toute distribution de dividende, d'acompte sur dividende, de réserve ou somme assimilée.

Variation du capital en nombre d'actions :

	Décembre 2013	Décembre 2014
Au 1^{er} janvier	225 897 396	225 897 396
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende 2013	-	2 914 150
Actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	259 066	-
Exercice d'options de souscription	-	1 622 871
Annulation d'actions	(259 066)	(1 622 871)
Au 31 décembre	225 897 396	228 811 546

B. Actions propres

(en nombre d'actions)	Décembre 2013	Décembre 2014
Détentions à l'ouverture	256 907	2 056 264
Achats d'actions		
Contrats de rachat	2 049 166	1 874 177
Contrats de liquidité	9 257	124 743
Ventes d'actions		
Cessions	-	-
Levées d'option d'achat, attributions d'actions gratuites et de capital	-	(244 400)
Annulation d'actions	(259 066)	(1 622 871)
DÉTENTIONS À LA CLÔTURE	2 056 264	2 187 913

Les titres Edenred détenus par la société Edenred S.A. sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée « actions propres » et valorisés à leur coût d'achat. Au 31 décembre 2014 le nombre d'actions propres auto détenues s'élève à 2 187 913, dont 159 000 acquises dans le cadre du contrat de liquidité. Au 31 décembre 2013 le groupe en détenait 2 056 264, dont 34 257 acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

A compter du 3 novembre 2014, la société Edenred a confié à Oddo Corporate Finance la mise en œuvre du contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) le 8 mars 2011 et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers (AMF) par décision précitée du 21 mars 2011. Dans le cadre de ce contrat, 1 432 573 actions ont été achetées pour 33 millions d'euros et 1 273 573 actions ont été vendues en 2014 pour 30 millions d'euros.

Le contrat de liquidité signé avec la société EXANE BNP PARIBAS en novembre 2011 s'est terminé le 3 novembre 2014. Ce contrat était conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Dans le cadre de ces contrats, 1 727 973 actions ont été achetées et 1 762 230 actions ont été vendues en 2014 pour chacun 39 millions d'euros. Dans le cadre de ce contrat, 2 691 208 actions avaient été achetées et 2 681 951 actions avaient été vendues en 2013 pour chacun 66 millions d'euros.

Compte tenu de leur liquidité, les fonds alloués et non investis en actions Edenred ont été classés en disponibilités et équivalents de trésorerie.

C. Distribution de dividendes

C. 1. Au titre de l'exercice 2014

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'Edenred, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de verser un dividende unitaire de 0,84 euro par action, soit un montant total 192 millions d'euros.

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale, ce dividende sera accordé au cours du 1^{er} semestre 2015, et n'est pas reconnu en tant que passif dans les comptes au 31 décembre 2014, les états financiers à fin 2014 étant présentés avant affectation.

C. 2. Au titre de l'exercice 2013

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Edenred, réunie le 13 mai 2014, a approuvé un dividende 2013 d'un montant de 0,83 euro par action avec une option de paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant.

L'option pour le paiement de 50% du dividende en actions, ouverte le 20 mai, s'est clôturée le 5 juin 2014. Les actionnaires ayant choisi de réinvestir le dividende dans des actions nouvelles représentent plus de 67% du capital d'Edenred.

Cette opération se traduit par la création de 2 914 150 actions ordinaires nouvelles Edenred (représentant 1,3% du capital social) dont le règlement-livraison et l'admission sur le marché Euronext Paris sont intervenus le 18 juin 2014.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1er janvier 2014, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social d'Edenred. A l'issue de l'opération, le capital social est ainsi composé de 228 811 546 actions.

Le dividende total en numéraire s'élève à 124 millions d'euros et a été versé le 18 juin 2014.

Note 18. AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

A. Plans d'options de souscription d'actions

Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2014 sont résumées dans le tableau ci-après :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date de l'AG d'autorisation	10 mai 2010	10 mai 2010	10 mai 2010
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Point de départ d'exercice des options	7 août 2014	12 mars 2015	28 février 2016
Date d'expiration d'exercice des options	6 août 2018	11 mars 2019	27 février 2020
Durée de vie restante	3,7 ans	4,3 ans	5,3 ans
Prix d'exercice	13,69 €	18,81 €	19,03 €
Nombre de bénéficiaires à l'origine	455	58	18
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800

La juste valeur a été déterminée à la date d'attribution à partir du modèle d'évaluation des options de Black & Scholes. Les principales données et hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Données à la date d'attribution			
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800
Prix du sous-jacent	13,45 €	20,04 €	20,36 €
Prix d'exercice	13,69 €	18,81 €	19,03 €
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Volatilité attendue	27,20%	28,80%	26,50%
Taux de rendement sans risque	1,79%	2,73%	1,72%
Taux de dividende estimé	2,55%	2,43%	2,81%
JUSTE VALEUR D'UNE OPTION	2,62 €	5,07 €	4,25 €
JUSTE VALEUR DU PLAN	11,1 M€	3,1 M€	1,6 M€

Maturité des options de souscription d'actions

Le Groupe a décidé de fractionner l'exercice du plan des options de souscription d'actions en référence au comportement d'exercice observé historiquement dans le groupe Accor. L'échéancier retenu est le suivant :

- 35% des options sont exercées après 4 ans
- 20% des options sont exercées après 5 ans
- 35% des options sont exercées après 6 ans
- 5% des options sont exercées après 7 ans
- 5% des options sont exercées après 8 ans

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

Volatilité du cours

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité déterminée à partir de la mise en place d'un contrat de liquidité chez Edenred.

Cependant, le plan a une maturité de 8 ans. En conséquence le Groupe Edenred a étudié la volatilité calculée sur un historique de 8 ans de trois entreprises exerçant dans le même secteur d'activité. La volatilité moyenne de ces entreprises s'est révélée cohérente à celle retenue par le Groupe Edenred.

Taux de rendement sans risque

Le taux de rendement sans risque correspond au rendement implicite sur les obligations zéro coupon de l'État Français au moment de l'attribution du plan.

Les mouvements intervenus en 2014 sur les plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2014 sont les suivants :

	Décembre 2013		Décembre 2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
OPTIONS NON EXERCÉES AU 1er JANVIER	4 938 150	14,72 €	4 857 525	14,74 €
Options attribuées	-	-	-	-
Options annulées / échues	(80 625)	13,69 €	(79 375)	14,03 €
Options exercées	-	-	(1 622 871)	13,69 €
OPTIONS NON EXERCÉES A FIN DE PERIODE	4 857 525	14,74 €	3 155 279	15,30 €
OPTIONS EXERCABLES A FIN DE PERIODE	-	-	2 183 129	13,69 €

Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 15,30 euros pour l'exercice 2014 et s'élevait à 14,74 euros pour l'exercice 2013.

La charge de personnel totale comptabilisée en contrepartie des capitaux propres au titre des avantages sur instruments de capital attribués aux employés du Groupe Edenred pour les exercices 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 s'élève respectivement à 2,8 millions d'euros, 3,3 millions d'euros, 3,7 millions d'euros, 1,1 millions d'euros et 1,2 million d'euros.

B. Plans d'actions sous conditions de performance

B. 1. Principales caractéristiques

Les conseils d'administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011, du 27 février 2012, du 18 février 2013 et du 17 février 2014 ont procédé à l'attribution conditionnelle de respectivement 912 875, 805 025, 867 575, 845 900 et 824 000 actions sous conditions de performance.

La durée des plans sont de cinq ans (dont, pour les résidents fiscaux français une période d'acquisition de trois ans et une période de conservation de deux ans, et pour les résidents fiscaux étrangers, une période d'acquisition de cinq ans). Pendant la période de conservation de deux ans, les actions ne peuvent être cédées. Les actions de performance sont attribuées définitivement prorata temporis à l'issue de la période d'acquisition malgré la survenance d'un départ avant la fin de la période d'acquisition. Ces actions définitivement acquises ne peuvent pas dépasser 100% de l'attribution initiale

Les conditions de performances concernent :

Pour le plan du 06 août 2010

- à hauteur de 50% des actions attribuées, la progression du volume d'émission en données comparables des exercices 2010, 2011 et 2012
- à hauteur de 33%, la progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2011 et 2012
- à hauteur de 17% le niveau d'EBIT Groupe atteint pour l'exercice 2010.

Pour les plans du 11 mars 2011 et 27 février 2012

- à hauteur de 50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012, la progression du volume d'émission en données comparables des exercices 2011, 2012 et 2013 pour le plan 2011 et des exercices 2012, 2013 et 2014 pour le plan 2012.
- à hauteur de 50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012, la progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2011, 2012 et 2013 pour le plan 2011 et des exercices 2012, 2013 et 2014 pour le plan 2012.

Pour le plan du 18 février 2013

- (i) à hauteur de 80 %, sur deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables :
 - du Volume d'Emission ;
 - de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO) ;
- (ii) à hauteur de 20 %, sur un objectif sur condition de marché lié :
 - au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.

Pour le plan du 17 février 2014

- (i) à hauteur de 80% deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables :
 - du Volume d'Emission ;
 - de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO) ;
- (ii) à hauteur de 20 %, sur un objectif sur condition de marché lié :
 - au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du Plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Elle pourra atteindre jusqu'à 125% de l'attribution relative à la dite condition.

A la clôture des exercices 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 les conditions de performance ont été atteintes.

B. 2. Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Pour les résidents français, la période de conservation de 2 ans supplémentaire a donné lieu à la valorisation d'un coût d'illiquidité sur la base d'un taux de prêt consenti au salarié équivalent au taux que consentirait un organisme de crédit à un particulier de profil financier moyen. La décote d'illiquidité s'élève à 14,4 % pour le plan 2014.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. Elles s'élèvent respectivement pour les plans 2011, 2012, 2013 et 2014 à 18,65 euros, 18,69 euros, 19,72 euros et 14,12 euros pour les résidents et 17,78 euros, 17,61 euros, 19,18 euros et 14,58 euros pour les non-résidents.

La charge comptabilisée en 2011, 2012, 2013 et 2014 s'élève respectivement à 4,3 millions, 9,1 millions, 9,8 millions d'euros et 13,4 millions.

Note 19. INTERETS MINORITAIRES

(en millions d'euros)

31 Décembre 2012	24
Résultat des minoritaires de la période	11
Dividendes versés aux minoritaires	(9)
Augmentation de capital	1
Différence de conversion	(10)
Variations de périmètre	6
31 Décembre 2013	23
Résultat des minoritaires de la période	4
Dividendes versés aux minoritaires	(4)
Augmentation de capital	(0)
Différence de conversion	(7)
Variations de périmètre	7
31 Décembre 2014	23

Pris individuellement, les intérêts minoritaires ne sont pas significatifs pour l'entité consolidante.

Note 20. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

(en millions d'euros)	Décembre 2013			Décembre 2014		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	4	(1)	3	5	(1)	4
Créances sur cessions d'actifs	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	10	-	10	47	-	47
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	14	(1)	13	52	(1)	51

Note 21. TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE

	Décembre 2013			Décembre 2014		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>						
Disponibilités	105	-	105	129	-	129
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	316	-	316	288	-	288
Obligations et titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-
Comptes bancaires rémunérés	-	-	-	-	-	-
SICAV et FCP à moins de 3 mois	12	-	12	8	-	8
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	433	-	433	425	-	425
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	855	(3)	852	664	(3)	661
Obligations et titres de créances négociables	31	-	31	4	-	4
Comptes bancaires rémunérés	-	-	-	-	-	-
SICAV et FCP à plus de 3 mois	-	-	-	-	-	-
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	886	(3)	883	668	(3)	665
TOTAL TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	1 319	(3)	1 316	1 093	(3)	1 090

Les autres placements de trésorerie sont composés à hauteur de 65 millions d'euros par des placements libellés en bolivar fuerte vénézuélien (au taux du SICAD 2 depuis le 15 février pour une valeur de 50 bolivars pour un dollar US à la date d'application et une moyenne en 2014 de 49,93 bolivars pour un dollar US) dont 45 millions d'euros ont pour contrepartie au passif le fonds de roulement structurel des entités vénézuéliennes.

Note 22. DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Décembre 2013			Décembre 2014		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
Emprunts obligataires	1 265	-	1 265	1 307	-	1 307
Emprunts bancaires	197	3	200	-	2	2
DETTES FINANCIERES	1 462	3	1 465	1 307	2	1 309
CONCOURS BANCAIRES	-	40	40	-	28	28
Dépôts et cautionnements	8	1	9	12	1	13
Engagements d'achat	59	3	62	32	9	41
Instruments dérivés	-	20	20	-	10	10
Autres	-	9	9	2	6	8
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	67	33	100	46	26	72
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 529	76	1 605	1 353	56	1 409

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes

A. Dettes financières

Les dettes financières incluent les éléments suivants :

A. 1. Emprunts obligataires

En septembre 2010, le Groupe a mis en place un emprunt obligataire de 800 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnels européens. Cet emprunt a été conclu pour une durée de 7 ans, assorti d'un coupon fixe de 3,625% avec une maturité 6 octobre 2017.

En mai 2012, le Groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire de 225 millions d'euros. Cet emprunt a été conclu pour une durée de 10 ans, assorti d'un coupon fixe de 3,75% avec une maturité 23 mai 2022.

En octobre 2013, le Groupe a procédé au placement d'une émission obligataire de 250 millions d'euros. Cet emprunt a été conclu pour une durée de 7 ans, assorti d'un coupon de 2,625% avec une maturité 30 octobre 2020.

A. 2. Emprunts bancaires

En juin 2010, le Groupe a mis en place un emprunt d'un montant de 900 millions d'euros sous forme d'un Term Loan en club deal avec un groupe de prêteurs. Cet emprunt a été conclu pour une durée de 5 ans avec un amortissement par tiers du nominal à compter du 30 juin 2013.

En 2010, 2011, 2012 et 2013, le Groupe a procédé aux remboursements anticipés de 200 millions d'euros puis de 100 millions d'euros, de 325 millions d'euros et 75 millions d'euros.

En 2014, le Groupe a procédé à un nouveau remboursement anticipé de 200 millions d'euros au cours du second semestre, allongeant ainsi la durée moyenne de sa dette. Désormais, compte-tenu des remboursements précédents, le Groupe n'a plus d'emprunts bancaires au 31 décembre 2014.

B. Analyse par échéance

B. 1. Valeurs comptables

B. 1. 1. Au 31 décembre 2014

(en millions d'euros)	Décembre 2015	Décembre 2016	Décembre 2017	Décembre 2018	Décembre 2019	2020 et au- delà	Décembre 2014
Dettes et autres passifs financiers	56	12	823	20	5	493	1 409
Total	56	12	823	20	5	493	1 409

B. 1. 2. Au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	Dec. 2014	Dec. 2015	Dec. 2016	Dec. 2017	Dec. 2018	2019 et au-delà	Decembre 2013
Dettes et autres passifs financiers	76	199	1	799	53	477	1 605
Total	76	199	1	799	53	477	1 605

B. 2. Lignes de crédit

En avril 2013, Edenred a annoncé la signature d'une ligne de crédit syndiqué pour un montant de 700 millions d'euros (cf. note 3.C.3).

Cette nouvelle ligne de crédit remplace les lignes de crédit confirmées pour 528 millions d'euros, signées en juin 2010, et venant à échéance en juin 2014. Ce nouveau crédit, d'une durée totale de 5 ans, permet d'augmenter la durée moyenne des ressources du Groupe.

Au 31 décembre 2013, Edenred disposait de 707 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées dont 700 millions d'euros ont pour échéance fin avril 2018 et 7 millions d'euros ont pour échéance mi-2014. Celles-ci sont destinées à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

En Juin 2014, Edenred a signé un amendement et une extension de son crédit revolving de 700 millions d'euros mis en place en avril 2013. Cette opération permet au groupe de bénéficier de conditions de financement sensiblement plus favorables, lesquelles reflètent la confiance du marché à l'égard du Groupe et de sa solidité financière. La nouvelle maturité du crédit, d'une durée totale de 5 ans, se trouve prolongée à échéance juin 2019 et permet ainsi d'augmenter la durée moyenne des ressources du Groupe.

Au 31 décembre 2014, Edenred disposait de 700 millions d'euros de lignes de crédit non utilisées et ont pour échéance fin juin 2019. Ces lignes sont destinées à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

Note 23. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHE

A. Risque de taux

A. 1. Analyse taux fixe / taux variable

A. 1. 1. Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2013			Décembre 2014		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe (1)	1 265	3,40%	86%	1 307	3,40%	100%
Dettes à taux variable	200	1,78%	14%	2	7,60%	0%
DETTES FINANCIERES	1 465	3,18%	100%	1 309	3,41%	100%

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 3,625%, 3,75% et 2,625%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360.

A. 1. 2. Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Décembre 2013			Décembre 2014		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	536	3,18%	37%	436	3,21%	33%
Dettes à taux variable	929	2,52%	63%	873	2,41%	67%
DETTES FINANCIERES	1 465	2,76%	100%	1 309	2,68%	100%

A. 2. Couverture du risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2014, le programme de couverture de taux s'élève à 1 365 millions d'euros, dont 900 millions d'euros de couverture de dette à taux fixe, 150 millions d'euros de couverture de dette à taux variable et 315 millions d'euros de couverture de placement à taux variable. Il se compose de swaps d'options.

(en millions d'euros)	Montant notionnel	Juste valeur	2015	2016	2017	2018	2019	2020 et au-delà
BRL : sw aps receveur de taux fixe (1)	315	(7)	-	82	124	78	31	-
EUR : sw aps payeurs de taux fixe	117	(1)	67	-	-	-	-	50
EUR : sw aps payeurs de taux variable	900	38	-	-	550	-	-	350
EUR : collar	33	(0)	33	-	-	-	-	-
TOTAL	1 365	30	100	82	674	78	31	400

(1) 1 015 millions de reais brésiliens (BRL) équivalent à 315 millions d'euros.

A. 3. Sensibilité au risque de taux

Edenred est soumis au risque de variation des taux d'intérêts sur son résultat compte tenu :

- des flux de trésorerie relatifs à l'endettement brut à taux variable, après effet des couvertures ;
- des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la partie inefficace des relations de couverture.

A contrario, la variation de valeur efficace des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée directement en capitaux propres et n'impacte pas le compte de résultat.

L'analyse présentée est effectuée en retenant l'hypothèse que la dette financière brute et les notionnels d'instruments dérivés au 31 décembre 2014 restent identiques sur une année.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts (principalement Euribor 3 mois) à la clôture aurait pour effet une hausse ou une baisse des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Résultat		Capitaux propres	
	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp
Dette à taux variable après couverture	1	(8)	-	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	-	-	1	1
TOTAL	1	(8)	1	1

* baisse des taux de 100 bp jusqu'à l'atteinte du niveau 0% (pas de taux négatif).

B. Risque de change

B. 1. Analyse par devise

B. 1. 1. Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2013			Décembre 2014		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	1 462	3,18%	100%	1 307	3,40%	100%
Autres devises	3	5,95%	0%	2	7,69%	0%
DETTES FINANCIERES	1 465	3,18%	100%	1 309	3,16%	100%

B. 1. 2. Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013			Décembre 2014		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	1 459	2,75%	100%	1 302	2,65%	99%
Autres devises	6	6,21%	0%	7	6,68%	1%
DETTES FINANCIERES	1 465	2,76%	100%	1 309	2,74%	100%

B. 2. Couverture du risque de change

Pour chaque devise, la « Valeur Nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La juste valeur est égale à la différence entre le montant vendu ou acheté dans cette devise (valorisé au cours à terme de clôture) et le montant acheté ou vendu dans la devise de contrepartie (valorisé au cours à terme de clôture).

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessous sont des opérations de couverture. Elles sont adossées à des prêts ou emprunts intra-groupe en devises et sont documentées au plan comptable dans des relations de couvertures de juste valeur.

Au 31 décembre 2014, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de change représente un actif de 8 millions d'euros.

Elle se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nominale	Juste valeur	2015	2016	2017	2018	2019	2020 et au-delà
GBP	158	6	158	-	-	-	-	-
SEK	13	(0)	13	-	-	-	-	-
CZK	33	(0)	33	-	-	-	-	-
MXN	69	1	69	-	-	-	-	-
JPY	14	(0)	14	-	-	-	-	-
Autres	16	(0)	16	-	-	-	-	-
ACHATS A TERME ET SWAPS DE CHANGE	303	7	303	-	-	-	-	-
BRL	39	1	39	-	-	-	-	-
ZAR	3	(0)	3	-	-	-	-	-
USD	1	0	1	-	-	-	-	-
RUB	1	0	1	-	-	-	-	-
HKD	1	(0)	1	-	-	-	-	-
VENTES A TERME ET SWAPS DE CHANGE	45	1	45	-	-	-	-	-
TOTAL	348	8	348	-	-	-	-	-

B. 3. Sensibilité au risque de change

Une variation de 10 % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation courant du Groupe : Brésil (BRL) 17 millions d'euros, Mexique (MXN) 2 millions d'euros et Venezuela (VEF) 1 million d'euros.

C. Risque de liquidité

Les tableaux ci-dessous présentent l'échéancier des paiements liés aux dettes financières, intérêts inclus.

Les calculs de flux futurs de trésorerie sur intérêts sont établis sur la base des conditions de marché de taux à la date du 31 décembre 2014. Les taux variables sont estimés avec la courbe des taux anticipés et les taux fixes sont connus d'avance.

Les flux futurs de remboursement de dette sont effectués sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

C. 1. Au 31 décembre 2014

(en millions d'euros)	Décembre 2014 Valeur au bilan	Total des flux contractuels	2015	2016	2017	2018	2019	2020 et au-delà
Emprunts Obligataires	1 307	1 307	-	-	821	-	-	486
Emprunts Bancaires	2	2	2	-	-	-	-	-
Intérêts futurs	N/A	181	44	44	37	15	15	26
DETTES FINANCIERES	1 309	1 490	46	44	858	15	15	512
Concours bancaires	28	28	28	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	72	72	26	12	2	20	5	7
Intérêts futurs	N/A	(39)	(9)	(10)	(8)	(4)	(3)	(5)
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	100	61	45	2	(6)	16	2	2
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 409	1 551	91	46	852	31	17	514

C. 2. Au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	Décembre 2013 Valeur au bilan	Total des flux contractuels	2014	2015	2016	2017	2018	2019 et au-delà
Emprunts Obligataires	1 265	1 265	-	-	-	799	-	466
Emprunts Bancaires	200	200	3	197	-	-	-	-
Intérêts futurs	N/A	230	46	47	44	37	15	41
DETTES FINANCIERES	1 465	1 695	49	244	44	836	15	507
Concours bancaires	40	40	40	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	100	100	33	1	1	1	53	11
Intérêts futurs	N/A	6	(5)	(5)	(1)	3	2	12
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	140	146	68	(4)	(0)	4	55	23
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 605	1 841	117	240	44	840	70	530

D. Risque de crédit et de contrepartie

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé aux risques de défaillance de ses contreparties lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Ainsi, le Groupe est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de sa trésorerie et de la souscription de produits dérivés.

Avec plusieurs dizaines de milliers d'entreprises et collectivités clientes au 31 décembre 2014, le Groupe dispose d'un portefeuille de clients extrêmement diversifié. En outre, ce portefeuille inclut tout type de clients (grands comptes, « middle market », Etat et collectivités locales, etc.).

C'est pourquoi, les conséquences d'une défaillance d'un client resteraient très limitées chez Edenred.

En termes de diversification des établissements financiers, le Groupe a conclu des opérations de placements avec des contreparties de premier plan, dont les ratings de catégorie Investment Grade représentent environ 80 % des encours confiés.

En termes de concentration des contreparties, le risque maximal en termes d'encours sur une même contrepartie représente moins de 15 % des encours confiés à la date de clôture.

E. Instruments financiers

E. 1. Valeur de marché des instruments financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan Décembre 2014	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Prêts et créances	Instruments dérivés
ACTIF								
Actifs financiers non courants	21	21	-	-	-	-	21	-
Clients (nets)	1 035	1 035	-	-	-	-	1 035	-
Créances vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	4	4	-	-	-	-	4	-
Autres débiteurs (nets)	31	31	-	-	-	-	31	-
Charges constatées d'avance	12	12	-	-	-	-	12	-
Fonds réservés	797	797	-	-	797	-	-	-
Actifs financiers courants	51	51	-	-	-	-	4	47
Autres placements de trésorerie	665	665	-	-	665	-	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	425	425	8	-	288	-	129	-
TOTAL	3 041	3 041	8	-	1 750	-	1 236	47
PASSIF								
Dettes financières non courantes	1 307	1 389	-	-	-	1 389	-	-
Autres passifs financiers non courants	46	46	-	-	-	46	-	-
Dettes financières courantes	2	2	-	-	-	2	-	-
Concours bancaires	28	28	-	-	-	28	-	-
Autres passifs financiers courants	26	26	-	-	-	16	-	10
Titres à rembourser	3 615	3 615	-	-	-	-	3 615	-
Fournisseurs	67	67	-	-	-	-	67	-
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	54	54	-	-	-	-	54	-
Autres créanciers	52	52	-	-	-	-	52	-
Produits constatés d'avance	7	7	-	-	-	-	7	-
TOTAL	5 204	5 286	-	-	-	1 481	3 795	10

E. 2. Valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur

(en millions d'euros)	Juste valeur Décembre 2014	Niveau 1*	Niveau 2*	Niveau 3*
ACTIF				
Actifs financiers courants	47	-	47	-
Autres placements de trésorerie	-	-	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	8	8	-	-
TOTAL	55	8	47	-
PASSIF				
Dettes financières non courantes	-	-	-	-
Autres passifs financiers non courants	-	-	-	-
Dettes financières courantes	-	-	-	-
Concours bancaires	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	10	-	10	-
TOTAL	10	-	10	-

* Il existe trois hiérarchies de juste valeur :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au Niveau 1 qui sont observables pour l'actif et le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

E. 3. Instruments financiers dérivés

(en millions d'euros)	Qualification IFRS	Décembre 2013			Décembre 2014		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
Instruments financiers Actif							
Instruments dérivés de taux	<i>Fair Value Hedge</i>	-	-	-	34	850	-
Instruments dérivés de taux	<i>Trading</i>	-	-	-	4	50	-
Instruments dérivés de change	<i>Fair Value Hedge</i>	3	-	162	8	-	240
Instruments dérivés de change	<i>Net Investment Hedge</i>	-	-	-	1	-	39
Instruments dérivés de change	<i>Trading</i>	3	-	87	-	-	-
Instruments financiers Passif							
Instruments dérivés de taux	<i>Cash-Flow Hedge</i>	(7)	555	-	(8)	415	-
Instruments dérivés de taux	<i>Fair Value Hedge</i>	(3)	900	-	-	-	-
Instruments dérivés de taux	<i>Trading</i>	-	-	-	-	50	-
Instruments dérivés de change	<i>Fair Value Hedge</i>	(7)	-	124	(1)	-	69
INSTRUMENTS FINANCIERS NETS		(11)	1 455	373	38	1 365	348

L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2014 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de valeur au titre du risque de crédit (CVA) conformément à IFRS 13.

Le CVA, calculé pour une contrepartie donnée, résulte du produit : (i) de la valeur de marché des instruments dérivés négociés avec cette contrepartie si elle positive, (ii) de la probabilité de défaut et (iii) de la perte en cas de défaut. Au 31 décembre 2014, les ajustements au titre du risque de crédit sont non significatifs.

F. Réserves de juste valeur des instruments financiers

Les réserves de juste valeur des instruments financiers évoluent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Nouvelles opérations	Variation de juste valeur	Recyclage résultat	Décembre 2014
Instruments de couverture de flux de trésorerie (après impôts)	(5)	(2)	2	1	(4)

Note 24. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT NET ET DE LA TRESORERIE NETTE

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Dettes financières non courantes	1 462	1 307
Autres passifs financiers non courants	67	46
Dettes financières courantes	3	2
Autres passifs financiers courants	33	26
Concours bancaires	40	28
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 605	1 409
Actifs financiers courants	(13)	(51)
Autres placements de trésorerie	(883)	(665)
Trésorerie & équivalents de trésorerie	(433)	(425)
TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	(1 329)	(1 141)
DETTE NETTE	276	268

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Dette nette début de période	(85)	276
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	161	(155)
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	51	(21)
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	115	218
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, net des concours bancaires	(0)	(4)
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	34	(46)
Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période	361	(8)
DETTE NETTE FIN DE PERIODE	276	268

Note 25. PROVISIONS

A. Provisions au 31 décembre 2014

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014, est constituée des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans de conversion utilisation	Différence de conver- sion	Reclasse- ment & périmètre	Décembre 2014
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	28	2	3	(0)	(2)	1	(0)	32
- Provisions pour litiges et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS								
A CARACTERE NON COURANT	28	2	3	(0)	(2)	1	(0)	32

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014, est constituée des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans de conversion utilisation	Différence de conver- sion	Reclasse- ment & périmètre	Décembre 2014
- Provisions pour litiges fiscaux	18	-	2	(2)	(3)	0	0	15
- Provisions pour restructurations	10	-	4	(8)	(0)	(1)	(0)	5
- Provisions pour litiges et autres	22	-	3	(3)	(2)	0	0	20
TOTAL PROVISIONS								
A CARACTERE COURANT	50	-	9	(13)	(5)	(1)	(0)	40

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la Note 29 Litiges.

L'impact net des provisions à caractère courant et non courant sur le résultat de la période (dotation moins reprise avec ou sans utilisation) a été comptabilisé dans les postes suivants du compte d'exploitation :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Résultat d'exploitation courant	(13)	(0)
Résultat financier	(1)	(1)
Provisions sur actifs et restructuration	(13)	6
Provision pour impôts	(7)	3
TOTAL	(34)	8

B. Provisions pour retraites et avantages à long terme

B. 1. Description des régimes

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congrés maladie, participation aux bénéfiques), d'avantages à long terme (médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions).

Les avantages à court terme sont comptabilisés dans les dettes des différentes entités du Groupe, qui les accordent.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués, soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

B. 1. 1. Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies).

Les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.

B. 1. 2. Régimes à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provisions.

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles (augmentation de salaires, âge de départ à la retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation). Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables du Groupe.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière pour les Structures Mondiales (19% de l'obligation en 2014) et en France (4% de l'obligation en 2014) :
 - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ;
 - le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an ;
 - le montant calculé reste en provision au bilan ;
- les indemnités de cessation de service en Italie (6% de l'obligation en 2014) :
 - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ (retraite, démission ou licenciement) ;
 - le montant calculé reste en provision au bilan ;
- les régimes de retraite : les principaux régimes de retraite à prestations définies se situent au Royaume-Uni (30% de l'obligation en 2014), dans les structures mondiales (23% de l'obligation en 2014) et en Belgique (12% de l'obligation en 2014). Les droits à pensions de retraite sont calculés en fonction des salaires de fin de carrière et du nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe. Ils sont préfinancés auprès d'organismes extérieurs qui constituent des entités légales séparées.
- Les régimes de retraite du Groupe Edenred sont préfinancés via des contrats d'assurance souscrits auprès de compagnies d'assurance ou de fondations. L'allocation des actifs est donc principalement caractérisée par des actifs généraux et des stratégies d'investissement prudentes de type assurantiel.

B. 2. Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme définis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.

2013	Europe hors France				Structures Mondiales	Autres pays
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie		
Evolution des salaires	3,0%	3,4%	3,0%	2,0%	3%-4%	3% - 10%
Taux d'actualisation	3,0%	4,5%	3,0%	3,0%	3,0%	3% - 9,2%

2014	Europe hors France				Structures Mondiales	Autres pays
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie		
Evolution des salaires	3,0%	4,0%	3,0%	2,0%	3,0%	2% - 7%
Taux d'actualisation	2,0%	4,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2% - 5%

B. 3. Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme

La méthode utilisée par le Groupe est la méthode des unités de crédit projetées.

Au 31 décembre 2014

(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	20	-	20
Juste valeur des actifs des régimes	(14)	-	(14)
(Surplus) / Déficit des régimes financés	6	-	6
Valeur actualisée des obligations non financées	-	26	26
Services passés non encore comptabilisés	-	-	-
Excédent comptabilisé à l'actif	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	6	26	32

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	16	-	16
Juste valeur des actifs des régimes	(12)	-	(12)
(Surplus) / Déficit des régimes financés	4	-	4
Valeur actualisée des obligations non financées	-	24	24
Services passés non encore comptabilisés	-	-	-
Excédent comptabilisé à l'actif	0	-	0
VALEUR NETTE AU BILAN	4	24	28

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique

(en millions d'euros)	Régimes de retraite								2014	2013
	2014									
	France	Europe hors France			Structures Mondiales	Autres pays	Total	Autres avantages	Total	Total
Dette actuarielle à l'ouverture	1	10	5	2	16	2	37	3	40	44
Coût des services rendus dans l'année	1	-	0	-	1	-	2	1	3	2
Effet de l'actualisation	-	0	-	-	1	0	1	-	1	2
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Coûts des services passés (Modification de régime)	-	-	-	-	-	0	0	-	0	0
Réduction/Liquidation de régime	-	-	-	-	-	(0)	(0)	-	(0)	(0)
Acquisition/(Cession)	(0)	0	0	0	0	-	0	-	0	-
Prestations versées par l'employeur	-	-	(0)	(0)	(0)	(0)	(1)	-	(1)	(1)
(Gains)/Pertes actuarielles	-	2	0	0	0	-	3	-	3	(5)
Effet de change	-	1	-	-	(0)	-	1	-	1	(2)
Total Autres	-	-	-	-	-	-	(0)	-	(0)	-
DETTE ACTUARIELLE A LA CLOTURE	2	13	5	3	18	2	43	4	47	40

(en millions d'euros)	Europe hors France								Total 2014	Total 2013
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total	Autres avantages		
Juste valeur des actifs à l'ouverture	-	8	3	-	-	1	12	-	12	11
Revenus financiers	-	0	0	-	-	-	0	-	0	0
Rendement réel des fonds	-	0	0	-	-	-	0	-	0	0
Cotisations employeurs	-	1	1	-	-	-	2	-	2	1
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Prestations versées	-	(0)	(0)	-	-	-	(0)	-	(1)	(0)
Liquidation de régime	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(0)
Total Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JUSTE VALEUR DES ACTIFS A LA CLOTURE	-	8	4	-	-	1	13	-	13	40

(en millions d'euros)	Europe hors France								Total 2014	Total 2013
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total	Autres avantages		
Situation Financière à l'ouverture *	1	4	2	2	16	0	25	3	28	34
Provision à la clôture	2	4	1	3	18	-	28	4	32	28
Coûts des services passés non reconnus *	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent comptabilisé à l'actif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0)
SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE	2	4	1	3	18	-	28	4	32	28

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe hors France							Total 2014	Total 2013	
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Autres Total avantages			
Coût des services rendus dans l'année	0	0	0	0	1	0	2	-	2	2
Revenus financiers nets	-	0	-	-	1	-	1	-	1	2
Coût des services passés (Modification de régime)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
(Gains)/pertes liés à la Réduction/Liquidation de régime	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0)
CHARGE DE L'EXERCICE	0	0	0	0	2	0	3	-	3	4
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	-	2	-	(0)	(0)	-	2	-	2	(6)

Tableau de réconciliation de la provision retraite entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant
Provision au 1er janvier 2013	34
Charge de la période	4
Versements	(2)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	(6)
Variation de périmètre	0
Change	(2)
Provision au 31 décembre 2013	28
Charge de la période	3
Versements	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	2
Variation de périmètre	0
Change	0
PROVISION AU 31 DECEMBRE 2014	32

Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	(0)	(2)
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	(5)	1
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	(1)	3
Gains /pertes actuariels	(6)	2

Etude de sensibilité

Au 31 décembre 2014, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite aux taux d'actualisation est la suivante : une hausse / une baisse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait / augmenterait la dette du Groupe d'environ 5 millions d'euros.

Note 26. RECONCILIATION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014
Résultat net, part du Groupe	160	164
Part des minoritaires	11	4
Amortissements et variation des provisions d'exploitation	37	41
Impôts différés	(14)	(8)
Variation des provisions financières	1	2
Mise au rebus	-	2
Charges liées au paiement en actions	11	15
Impact non cash des autres produits et charges non récurrents	18	(1)
Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt	28	11
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	252	230
(Plus-values)/Moins-values nettes des cessions d'actifs	(0)	1
(Gains)/Pertes non récurrents (y compris frais de restructuration)	10	30
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT AVANT ELEMENTS NON RECURRENTS	262	261

Note 27. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DES FONDS RESERVES

A. Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Décembre 2014	Variation Décembre 2014/ Décembre 2013
Stocks (nets)	15	14	(1)
Clients (nets)	902	1 035	133
Autres tiers actifs (nets)	281	272	(9)
BFR Actif	1 198	1 321	123
Fournisseurs	61	67	6
Autres tiers passifs	187	169	(18)
Titres à rembourser	3 398	3 615	217
BFR Passif	3 646	3 851	205
BFR NET NEGATIF	2 448	2 530	82
Dettes d'IS	17	16	(1)
BFR NET NEGATIF (yc dettes d'IS)	2 465	2 546	81

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2014
BFR net de début de période	2 448
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	160
Éléments de BFR inclus dans les investissements de développement	(2)
Éléments de BFR inclus dans les cessions	0
Éléments de BFR inclus dans les autres gains et pertes non récurrents	-
Dépréciations	2
Différence de conversion	(77)
Reclassements vers les autres postes du bilan	(1)
Variation nette de BFR	82
BFR NET DE FIN DE PERIODE	2 530

(1) Cf. tableau de financement 1.4

B. Variation des fonds réservés

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (594 millions d'euros), au Royaume-Uni (130 millions d'euros) et en Roumanie (41 millions d'euros).

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2014
Fonds réservés de début de période	(770)
Variation de la période en données comparables (1)	(36)
Reclassement des autres postes du bilan (2)	19
Différence de conversion	(10)
Variation nette des Fonds réservés	(27)
FONDS RESERVES DE FIN DE PERIODE	(797)

(1) Cf. tableau de financement 1.4

(2) Reclassement en trésorerie & équivalent de trésorerie

Note 28. INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés par le groupe Edenred au cours de la période et de la période précédente se détaillent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2014
Investissements récurrents	47	50
Investissements de développement	138	72
Total Investissements de l'exercice	185	122

Note 29. LITIGES

A. Contentieux fiscal France

À la suite d'un contrôle fiscal de la société Accor Services France (devenue Edenred France) portant sur les exercices 2003 et 2004, l'administration fiscale a notifié à la société une pénalité pour défaut de production d'un état de suivi des plus-values en sursis d'imposition et des pénalités en matière de TVA.

Les pénalités, d'un montant global de 21,8 millions d'euros, ont fait l'objet d'une mise en recouvrement et ont été payées par la Société en avril 2008. Ce montant a été constaté en résultat dans les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

La Société a introduit une instance devant le Tribunal administratif de Montreuil par requête déposée le 10 décembre 2009.

Par jugement en date du 2 décembre 2010, le Tribunal administratif de Montreuil a rejeté la requête de la société Edenred France.

Par une requête en date du 16 février 2011, la Société a interjeté appel de la décision devant la Cour administrative d'appel de Versailles.

La Cour administrative d'appel de Versailles a rendu le 6 mars 2014 un arrêt par lequel il est partiellement fait droit à la requête de la société. La Cour a en effet ordonné le dégrèvement des pénalités en matière de TVA pour un montant en principal de 2,3 millions d'euros et a maintenu à la charge de la société l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

La société a décidé de former un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat contre la décision de la Cour maintenant l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition. La société a obtenu le remboursement de la somme de 3,1 millions d'euros, dont 0,7 millions d'euros au titre d'intérêts moratoires qui a été enregistré en résultat suite au désistement de l'administration de son pourvoi.

B. Litige avec PPR (qui s'est substitué à la Fnac) et Conforama

La société Edenred France (venue aux droits d'Accentiv' Kadéos) est engagée dans un litige avec la Fnac et Conforama, deux des enseignes de son réseau d'acceptation et de distribution de solutions cadeaux. Le litige porte sur le manquement par celles-ci à certaines obligations contractuelles leur incombant, notamment les exclusivités de distribution de la carte Kadéos applicables jusqu'au 31 décembre 2011. La Fnac et Conforama ont en effet créé leur propre carte mono-enseigne et la distribuent dans leur réseau respectif.

Le litige comporte trois volets de procédure : le référé, la procédure au fond et l'arbitrage.

En référé, Accentiv' Kadéos a demandé et vu aboutir, auprès de la Cour d'appel de Paris le 1er décembre 2010, puis auprès de la Cour de Cassation le 15 novembre 2011, une injonction sous astreinte faite à la Fnac de cesser la distribution de sa carte mono-enseigne immédiatement. Une même condamnation a été prononcée à l'encontre de Conforama le 3 décembre 2010.

À ce jour, la procédure suit son cours, en attente de la décision sur le fond. La procédure judiciaire n'étant pas terminée, les indemnités encaissées à ce jour n'ont pas été comptabilisées en résultat.

Au fond, le 28 janvier 2011, la Fnac et Conforama ont assigné Accentiv' Kadéos auprès du Tribunal de Commerce de Paris en vue d'obtenir la levée rétroactive des clauses d'exclusivité et la réparation du préjudice causé du fait du maintien de ces exclusivités. La Fnac et Conforama ont évalué ce préjudice à environ 6 millions d'euros. Le 22 juin 2012, le Tribunal de Commerce de Paris a rendu une décision d'incompétence, sans se prononcer sur le fond, renvoyant les parties devant un tribunal arbitral, compte tenu de l'existence d'une clause d'arbitrage dans le contrat de cession de Kadéos. Accentiv' Kadéos a formé appel de la décision (contredit). Après une décision de la Cour d'appel à l'encontre de laquelle PPR et Conforama se sont pourvus en cassation, la Cour de Cassation, par arrêt en date du 12 février 2014, a rejeté leur pourvoi et renvoyé les parties devant le Tribunal de Commerce de Paris.

Parallèlement, fort de la décision du Tribunal de Commerce de Paris du 22 juin 2012, Kering (anciennement PPR qui s'est substitué à la Fnac dans la procédure) et Conforama avaient introduit une demande d'arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale. Chaque partie avait désigné son arbitre.

Compte tenu de l'arrêt de la Cour de Cassation du 12 février 2014, le tribunal arbitral a prononcé une sentence en date du 15 Avril 2014 déclarant son incompétence à statuer sur le litige qui lui était soumis. La procédure arbitrale est désormais clôturée.

Les parties sont en conséquence renvoyées devant le Tribunal de commerce de Paris en vue de statuer sur le fond de ce litige.

Edenred estimant ces demandes infondées, aucune provision n'est comptabilisée dans les comptes du Groupe.

C. Contentieux CIRDI

A la suite de la modification du cadre réglementaire et fiscal hongrois relatif aux conditions d'émission des titres-restaurant et titres-alimentaires, la Société a déposé, en août 2013, une requête aux fins d'arbitrage à l'encontre de l'état hongrois devant le Centre International de Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI).

D. Contentieux fiscal Italie

En octobre 2011, l'administration fiscale italienne a notifié à plusieurs sociétés du groupe Edenred et du groupe Accor un redressement en matière de droits d'enregistrement d'un montant de 27,4 millions d'euros. L'administration fiscale requalifie en cession de fonds de commerce passible de droit d'enregistrement différentes opérations de réorganisation des activités de la division Services de Accor en Italie opérées de 2006 à 2010.

Les sociétés notifiées des groupes Edenred et Accor ont décidé de contester le redressement et ont déposé des requêtes en ce sens auprès de l'administration italienne le 16 décembre 2011.

Les notifications de redressement étaient assorties d'une obligation de paiement des sommes redressées dans un délai de 60 jours, les sociétés concernées ont versé les sommes à l'administration italienne le 16 décembre 2011. Le paiement a été supporté à parts égales entre les deux Groupes qui ont conclu un accord prévoyant le partage de façon égale du risque et de la charge pouvant en résulter.

Le contentieux a été porté devant la juridiction compétente à Milan qui s'est prononcée le 25 mars 2014 en faveur d'Edenred et Accor. L'administration a interjeté appel de cette décision.

Les sociétés persistent à considérer que le redressement de l'administration est infondé et estiment, après avoir pris avis auprès de leurs conseils juridiques et fiscaux, que leurs requêtes ont des chances raisonnables d'aboutir favorablement.

En conséquence, aucune charge n'a été comptabilisée dans les comptes d'Edenred.

E. Contentieux fiscaux Brésil

E. 1. Taxe municipale

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

Pour cette période, le redressement en principal s'élève à 7,7 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 47,3 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2014.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période janvier 2007 à mars 2009.

Pour cette seconde période, le redressement en principal s'élève à 28,1 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 163,5 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2014. La requête de la Société devant les juridictions brésiliennes a été rejetée en première instance administrative et l'affaire a été portée en appel.

La chambre d'appel administrative s'est prononcée défavorablement le 23 septembre 2014. La société a fait appel de la décision.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

E. 2. Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne, a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 81,7 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 187,2 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2014.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survaleur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. Ticket Serviços a engagé un contentieux devant les juridictions administratives. La requête a été rejetée en deuxième instance. La Société est en attente de la notification officielle de cette décision.

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, la Société estime que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement.

En conséquence, aucune charge n'a été comptabilisée dans les comptes d'Edenred.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges, contentieux ou procédures, en cours, en suspens ou dont il pourrait être menacé. À la date du présent document, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun litige dont la Société et/ou une de ses filiales serai(en)t menacée(s) de nature à avoir un impact significatif sur l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Note 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN

A. Engagements donnés hors bilan

Les engagements donnés hors bilan au 31 décembre 2014 s'élèvent à 94 millions d'euros. Ils s'élevaient à 118 millions d'euros au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2014, les engagements donnés hors bilan se composent principalement des engagements suivants :

- garanties données en Italie pour la vente de titres de services envers les entités publiques pour un montant de 50 millions d'euros échelonnés de la façon suivante : 33 millions d'euros inférieurs à 1 an, 5 millions d'euros compris entre 1 et 5 ans et 12 millions d'euros supérieurs à 5 ans (62 millions d'euros au 31 décembre 2013) ;
- garanties bancaires données au Brésil pour un montant de 11 millions d'euros (9 million d'euros au 31 décembre 2013) ;
- engagement d'achat donné pour 9 millions d'euros au 31 décembre 2014 ayant trait aux appels de fonds liés à la prise de participation dans le fonds d'investissement Partech VI ;
- garanties donnée pour des appels d'offres publiques au Venezuela pour un montant de 4 millions d'euros, à échéance 2015 ;

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

B. Engagements reçus hors bilan

Les engagements reçus hors bilan au 31 décembre 2014 s'élèvent à 4 millions d'euros et se composent essentiellement des garanties données par des clients au Brésil en contrepartie de l'autorisation de post-paiement qui leur est accordée par Repom pour le même montant.

Note 31. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES ENTITES SOUS CONTROLE CONJOINT

Néant

Note 32. PARTIES LIEES

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des sociétés intégrées globalement ou mises en équivalence ;
- l'ensemble des membres du Comité Exécutif ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif détient un droit de vote significatif ;
- la société Accor SA.

Sociétés intégrées globalement ou en mises en équivalence

Les relations entre la société mère et ses filiales sous contrôle conjoint sont quant à elles présentées en Note 31. Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées dans le processus de consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes. Les transactions entre la société mère et ses coentreprises ou entreprises associées ne sont pas significatives sur les périodes présentées.

Membres du Comité Exécutif

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Comité Exécutif sont détaillées en Note 33.

Sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif d'Edenred détient un droit de vote significatif

Les transactions réalisées avec des sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif détient un droit de vote significatif sont des opérations courantes conclues à des conditions de marché et ne sont pas significatives.

La société Accor SA

Les transactions réalisées avec la société Accor SA au cours des deux périodes présentées sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Nature de la transaction	Montant des transactions		Créances sur les entreprises liées		Dettes envers les entreprises liées		Engagements hors bilan	
		Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2013	Décembre 2014
ACCOR SA	Refacturation entre entités	(1)	-	-	-	-	-	-	-
	Prêts	-	-	-	-	-	-	-	-
	Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-

Note 33. REMUNERATIONS DES PERSONNES CLES DU MANAGEMENT

(en millions d'euros)	Décembre 2013	Décembre 2014
Avantages à court terme reçus	12	11
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements sur la base d'actions	5	4
REMUNERATION GLOBALE	17	15

Note 34. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisé au compte de résultat au cours de la période et de la période précédente se détaille de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Deloitte & Associés				Didier Kling & Associés			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2013	Décembre 2014
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	(0,5)	(0,5)	18%	17%	(0,2)	(0,2)	100%	100%
- Filiales intégrées globalement	(2,2)	(2,1)	74%	67%	-	-	-	-
liées								
à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	(0,0)	(0,0)	1%	0%	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	(0,1)	(0,1)	4%	4%	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	(2,8)	(2,8)	97%	88%	(0,2)	(0,2)	100%	0%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social	(0,0)	(0,1)	1%	1%	-	-	-	-
- Autres	(0,1)	(0,3)	2%	11%	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	(0,1)	(0,4)	3%	12%	-	-	-	-
TOTAL	(2,9)	(3,2)	100%	100%	(0,2)	(0,2)	100%	0%

Note 35. EVENEMENTS POST CLOTURE

En octobre 2014, Edenred a annoncé l'acquisition de 34% d'Union Tank Eckstein (UTA), un leader européen des cartes-essence pour les flottes de véhicules lourds. La transaction sera conclue sur le premier trimestre 2015 pour un montant d'environ 150 millions d'euros. Elle s'accompagne d'une option d'achat portant sur 17 % du capital, exerçable entre 2017 et 2019 ; ce qui permettra au Groupe de prendre une participation de 51%.

La consolidation des 34% de parts détenues par Edenred se fera par **mise en équivalence** à partir de 2015.

Note 36. PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2014

Les filiales et participations consolidées sont présentées ci-dessous :

EDENRED

Glob : Intégration globale
Equity : Mise en équivalence
* Holding

FRANCE

Edenred France	France	Glob	100,00%
Accentiv Travel	France	Glob	100,00%
Servicarte	France	Glob	100,00%
Edenred Paiements	France	Glob	100,00%
Conecs	France	Equity	25,00%
Aqoba	France	Equity	38,92%

EUROPE HORS France

Edenred Deutschland	Allemagne	Glob	100,00%
Edenred Incentives & Rewards	Allemagne	Glob	100,00%
Edenred Vouchers	Allemagne	Glob	100,00%
Edenred Austria	Autriche	Glob	100,00%
Edenred Belgium	Belgique	Glob	100,00%
Luncheon	Belgique	Glob	99,99%
Award Services	Belgique	Glob	100,00%
Edenred Bulgaria	Bulgarie	Glob	50,00%
Edenred Espana	Espagne	Glob	100,00%
Edenred Finland	Finlande	Glob	100,00%
Vouchers Services	Grèce	Glob	51,00%
Corporate Insurance Broker Magyarorszag	Hongrie	Glob	56,00%
Edenred Magyarorszag	Hongrie	Glob	100,00%
Edenred Italia	Italie	Glob	100,00%
E-Lunch	Italie	Glob	100,00%
Edenred Italia Fin s.r.l	Italie	Glob	100,00%
Edenred Luxembourg	Luxembourg	Glob	100,00%
Cube Re	Luxembourg	Glob	100,00%
Daripod Holding S.a.r.l	Luxembourg	Glob	50,00%
Edenred Nederland	Pays-Bas	Glob	100,00%
Edenred Polska	Pologne	Glob	100,00%
Edenred Portugal	Portugal	Glob	50,00%
Edenred CZ	République Tchèque	Glob	100,00%
Edenred Romania	Roumanie	Glob	94,83%
Edenred (UK Group)	Royaume-Uni	Glob	100,00%
Edenred (Incentives & Motivation)	Royaume-Uni	Glob	100,00%
Edenred (Employee Benefits)	Royaume-Uni	Glob	100,00%
Prepay Technologies	Royaume-Uni	Glob	70,45%
Cleanway	Royaume-Uni	Glob	100,00%
Luncheon Vouchers Catering Education Trust	Royaume-Uni	Glob	100,00%
ChildCare Vouchers	Royaume-Uni	Glob	100,00%
Edenred (Travel)	Royaume-Uni	Glob	100,00%
Daripodarki	Russie	Glob	50,00%
Edenred Slovakia	Slovaquie	Glob	100,00%
Edenred Sweden	Suède	Glob	100,00%
Delicard Group AB	Suède	Glob	100,00%
Edenred Suisse	Suisse	Glob	100,00%

AMERIQUE DU NORD

Edenred North America	Etats-Unis	Glob	100,00%
Wirecommute	Etats-Unis	Glob	100,00%
NutriSavings LLC	Etats-Unis	Glob	66,70%

AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES

Edenred Argentina	Argentine	Glob	100,00%
Soporte Servicios*	Argentine	Glob	100,00%
GLQG Servicios De Gestao de distribuicao	Brsil	Glob	99,99%
Ticket Servicos	Brsil	Glob	100,00%
Ticketseg	Brsil	Glob	100,00%
Edenred Servicos Participaes*	Brsil	Glob	100,00%
Edenred Brasil Participaes*	Brsil	Glob	100,00%
Accentiv Servicos Tecnologica Da informacao	Brsil	Glob	100,00%
Ticket Servicos Participaes*	Brsil	Glob	100,00%
Repom S.A	Brsil	Glob	62,00%
Edenred Chile	Chili	Glob	74,35%
Edenred Colombia	Colombie	Glob	100,00%
Big Pass	Colombie	Glob	100,00%
Edenred Mexico	Mexique	Glob	100,00%
Servicos Accor	Mexique	Glob	100,00%
Assessoria Mex-CEE	Mexique	Glob	100,00%
Sedesa	Mexique	Equity	20,00%
Opam	Mexique	Glob	100,00%
Sopame	Mexique	Glob	100,00%
Holding Punto Clave S.A.P.I de C.V.	Mexique	Glob	84,50%
Merchant Servicos de Mexico S.A. de C.V.	Mexique	Glob	84,50%
Sinergel S.A. de C.V.	Mexique	Glob	84,50%
Vales y Monederos Electronicos Puntoclave	Mexique	Glob	84,50%
Accor Servicos Panama	Panama	Glob	100,00%
Edenred Peru	Perou	Glob	67,00%
Luncheon Tickets	Uruguay	Glob	100,00%
Uniticket	Uruguay	Glob	100,00%
Westwell Group*	Uruguay	Glob	100,00%
Cestaticket Servicos	Venezuela	Glob	57,00%
Inversiones Quattro Venezuela	Venezuela	Glob	100,00%
Inversiones Cinq Venezuela	Venezuela	Glob	100,00%
Inversiones Huit Venezuela	Venezuela	Glob	100,00%
Inversiones Neuf	Venezuela	Glob	100,00%
Inversiones Dix	Venezuela	Glob	100,00%
Inversiones Onze 2040	Venezuela	Glob	100,00%
Inversiones Douze	Venezuela	Glob	100,00%
Inversiones Quatorze	Venezuela	Glob	100,00%
Inversiones Quinze 1090	Venezuela	Glob	100,00%
Inversiones Seize 30	Venezuela	Glob	100,00%

STRUCTURES MONDIALES

ASM*	France	Glob	100,00%
Saminvest*	France	Glob	100,00%
GABC	France	Glob	100,00%
Veninest Quattro*	France	Glob	100,00%
Veninest Cinq*	France	Glob	100,00%
Veninest Huit*	France	Glob	100,00%
Veninest Neuf*	France	Glob	100,00%
Veninest Dix*	France	Glob	100,00%
Veninest Onze*	France	Glob	100,00%
Veninest Douze*	France	Glob	100,00%
Veninest Quatorze*	France	Glob	100,00%
Veninest Quinze*	France	Glob	100,00%
Veninest Seize*	France	Glob	100,00%

RESTE DU MONDE

Edenred SAL	Liban	Glob	80,00%
Edenred Maroc	Maroc	Glob	51,00%
Edenred South Africa	Afrique du Sud	Glob	74,00%
Edenred Kurumsal Cozumler	Turquie	Glob	100,00%
Network Servisleri	Turquie	Glob	50,00%
Accentiv Hediye Ve Danismanlik Hizmetleri	Turquie	Glob	100,00%
C3 Card International Ltd	Emirats Arabes Unis	Glob	50,00%
C3 Card FZ LLC	Emirats Arabes Unis	Glob	50,00%
Beijing Surfgold Technology	Chine	Glob	100,00%
Accentiv Shanghai Company	Chine	Glob	100,00%
Beijing Yagao Meal Service	Chine	Glob	88,75%
Shanghai Yagao Meal Service	Chine	Glob	100,00%
Accor Corporate Services (Shanghai) Company	Chine	Glob	100,00%
Accor Services Chengdu Company	Chine	Glob	100,00%
Accor Services Wuxi	Chine	Glob	100,00%
Edenred China	Chine	Glob	100,00%
Edenred Korea	Corée	Glob	100,00%
Edenred Hong-Kong	Hong Kong	Glob	100,00%
SRI Ganesh Hosp.*	Inde	Glob	100,00%
Edenred India	Inde	Glob	100,00%
Surfgold.com India	Inde	Glob	100,00%
CardTrend Systems Sdn Bhd	Malaisie	Glob	70,00%
Edenred PTE	Singapour	Glob	100,00%
Edenred PTE. Ltd., Taiwan Branch	Taiwan	Glob	100,00%
Edenred Japan	Japon	Glob	100,00%